

OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

ÉTAIENT PRÉSENTS: Mme LOUISE ROY, présidente
 Mme LUBA SERGE, commissaire

CONSULTATION PUBLIQUE

**PROJET : DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT
DU SITE DU CN À POINTE-SAINT-CHARLES**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 1

Séance tenue le 27 janvier, 19 h
Sous-sol de l'église Saint-Charles
2115, rue Centre
Montréal

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 27 JANVIER 2009

MOT DE LA PRÉSIDENTE 1

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES

CAROLINE ANDRIEU 2

PETER KING 6

SERGE PLANTE 10

MARCEL SÉVIGNY 13

LOUIS BOURQUE 19

RENÉ PICARD 24

DENIS GONTHIER 27

YVON LECLERC 27

JEAN-CLAUDE FLEURY 29

ATLANTIS PUISEGUR 32

CLAUDE PICARD 33

PIERRE BOURDON 38

NATHALIE BERTHELEMY 42

BLANDINE CHARBONNEAU, GENEVIEVE GRENIER (Action-Gardien) 48

DONALD NOLET 53

GRACIELA SCHWARTZ 58

JEAN LALANDE 62

ANET HENRIKSO 66

NATACHA ALEXANDROFF 67

ANDRÉ GAUTHIER 70

PATRICK THIBAUT, GAEL HOLLARD 74

AJOURNEMENT

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Mme LOUISE ROY, présidente :

5 Alors, bonsoir. Je m'appelle Louise Roy, je suis présidente de l'Office de consultation publique de Montréal. Je suis accompagnée ce soir de ma collègue Luba Serge qui est commissaire et qui, avec moi, forme la Commission qui a travaillé avec plusieurs organismes du milieu et l'arrondissement du Sud-Ouest à l'élaboration de principes directeurs qui devraient guider l'aménagement du site des anciens ateliers du CN.

10 Plusieurs d'entre vous le savez probablement, dimanche on a tenu une journée d'information. Alors, le matin il y avait des portes ouvertes, les promoteurs étaient là pour présenter leur projet, les gens qui sont venus ont pu faire le tour — j'imagine qu'il y en a parmi vous qui étaient là — et ils ont pu poser des questions au promoteur qui était présent, prendre connaissance des principes directeurs que le groupe de travail a préparés, et dans 15 l'après-midi il y a eu une assemblée publique où, encore une fois, les projets ont été présentés et les gens ont pu poser des questions.

20 Alors, ce soir, toute la soirée est dédiée à l'expression des opinions. Ça, c'est comme ça qu'on appelle ça dans notre langage à nous autres, dans notre jargon. Ce que ça veut dire c'est qu'on est ici ce soir pour entendre ce que vous avez à dire sur les principes qui devraient guider l'aménagement du site des anciens ateliers du CN.

25 Alors donc, je vais appeler les gens selon l'ordre d'inscription ici sur ma liste et puis je vais vous inviter à vous avancer à la table, et comme on vous l'a dit quand vous vous êtes inscrits, on a un maximum de 10 minutes par intervention. Alors, nous, on aimerait bien pouvoir échanger un peu avec vous; si vous prenez 10 minutes pour nous présenter votre opinion, on va écouter, mais on n'aura pas de temps pour vous poser des questions. Si vous êtes capable de ramasser votre opinion en un peu moins de temps, ça va laisser du temps 30 pour échanger avec vous.

35 Si vous voulez bien, ce soir je vous demanderais de ne pas applaudir, justement parce que ça va nous permettre de garder du temps, tout le temps, pour pouvoir échanger avec chacun, chacune qui viendra donner son opinion.

40 Pour ceux qui voudraient nous présenter des documents écrits, vous avez jusqu'au 6 février pour envoyer vos mémoires à l'Office de consultation publique. Alors, ceux qui ont des papiers, des documents puis qui veulent pas nous les laisser ce soir, informez-vous à l'arrière, soit à Luc Doray — Luc est là, c'est celui qui a une cravate, voilà, il est là —, ou Anik Pouliot, ils vont vous dire à quelle adresse envoyer ça, comment faire pour nous faire parvenir votre document. Sinon, vous pouvez laisser votre document à Henri Goulet qui est ici ou bien à la table en arrière, pour qu'on puisse avoir tous les papiers. Il ne faut pas partir

45 en gardant votre document parce que — évidemment, on va avoir ce que vous nous avez dit enregistré, madame Yolande Teasdale est là ce soir, c'est notre sténotypiste, tout ce qui va se dire ici va être enregistré et ça, ça fait partie des pratiques normales de l'Office.

50 Pour nous, c'est à partir de la transcription qui est faite de ce que madame Teasdale enregistre, qu'on peut faire l'inventaire, l'analyse de vos propos. Mais en même temps, comme je l'ai dit dimanche, ce qui est dit est transcrit à partir du travail de madame Teasdale, ça s'en va sur le site Internet de l'Office.

55 Alors, tous les visiteurs du site Internet de l'Office peuvent avoir accès à ce que vous avez dit. Alors, pour la protection de tout le monde, je vous inviterais à être respectueux dans vos propos, en vous rappelant qu'évidemment, ce que vous avez dit, ça se retrouve sur Internet et puis que ça peut être récupéré par tous les visiteurs.

60 Alors, si vous voulez bien, on va commencer tout de suite, et la première intervenante qui est inscrite sur ma liste c'est madame Caroline Andrieu. Est-ce qu'elle est là madame Andrieu? Oui.

Mme CAROLINE ANDRIEU :

Est-ce que je peux passer des images?

65 **LA PRÉSIDENTE :**

Peut-être, si vous pouvez vous débrouiller. Malgré qu'on n'a pas l'écran... On peut? Ah, bien oui, vous avez l'écran là-bas puis moi j'en ai un ici, alors pas de problème, allez-y.

70 **Mme CAROLINE ANDRIEU :**

75 Bon, je vais commencer. Donc, bonjour, bonsoir, je suis Caroline Andrieu, je représente en fait une coalition de citoyens; nous sommes au total 13 familles qui habitons sur la rue Bourgeois et on est vraiment en front de ligne du projet de développement donc des ateliers du CN.

Nous appartenons à une classe moyenne... en tout cas, je ne vais pas refaire ce que j'ai fait la dernière fois, c'est une continuité par rapport aux informations.

80 **LA PRÉSIDENTE :**

D'accord. Et on l'a gardé, oui.

Mme CAROLINE ANDRIEU :

85 Peut-être, on va juste passer les images rapidement. Mais c'est important de vous dire que déjà on est une coalition. On occupe des maisons qui sont patrimoniales, qui sont datées de 1885 et qui sont totalement liées à l'histoire du Grand Trunk et des ateliers du CN. Donc, on est très préoccupés par, en tout cas, le patrimoine et tout ce quartier qui est vraiment intrinsèquement lié avec nous.

90 Alors, ce que je voulais amener aujourd'hui comme point par rapport principalement à ce que j'ai vu la dernière fois, malheureusement j'ai pas pu rester toute la journée, mais la première chose qui nous paraît très importante c'est la conservation du patrimoine. Nous sommes consternés de voir que le propriétaire et les développeurs ont si peu de compassion avec le drame patrimonial qui a eu lieu en septembre dernier.

100 C'est une grande catastrophe qui affecte l'histoire de notre quartier et nous avons été très touchés par cet événement. Donc, j'ai pas de photos. Bon, bien que citée parmi les idées instigatrices du projet, la conservation du patrimoine, il semble pas que ça soit dans les priorités du développeur. Donc, nous, on veut d'abord amener ce point important que ce quartier vit et a vécu — enfin a surtout vécu — par rapport aux ateliers du CN et on veut que cette harmonisation perdure.

105 Donc, il est question de continuer des démolitions et on trouve ça totalement aberrant, en plus dans ce nouveau contexte. Le patrimoine ferroviaire doit être conservé dans sa totalité. Sa masse, sa diversité et sa localisation en font sa force patrimoniale.

110 Alors, on a une idée à proposer : étant donné que le propriétaire et les développeurs semblent mal pris au point de vouloir démolir une partie du patrimoine ferroviaire, nous proposons que ces bâtiments soient remis à la communauté en guise d'hommage à son passé et afin de consolider sa forte communauté.

115 Donc, il s'agit d'un bâtiment en longueur — alors, je m'excuse j'avais des photos, mais on ne peut pas les passer —, mais c'est un bâtiment de 1922 qui est vraiment vis-à-vis de nos maisons, et ce qu'on propose à la Ville c'est qu'elle fasse une réserve foncière — c'est comme ça que ça s'appelle, je pense?

LA PRÉSIDENTE :

120 Oui.

Mme CAROLINE ANDRIEU :

125 Donc, que la Ville pose une réserve foncière sur ce bâtiment et le bâtiment
administratif, le très joli bâtiment qui est en vis-à-vis de la rue et de la Congrégation, pour
abriter des associations communautaires comme la Société d'histoire de Pointe-Saint-
Charles, qui pourrait mettre en place un musée ferroviaire en récupérant encore beaucoup
d'artéfacts qui sont sur place dans le site — en tout cas, on ne sait pas trop s'il en reste
beaucoup, mais moi j'ai visité il y a peut-être deux ans et il y avait encore beaucoup de
choses — et également que ces ateliers soient remis à la communauté pour faire des
130 ateliers d'artistes, des ateliers d'artisans et des salles d'exposition.

135 Ce n'est pas vrai, ce bâtiment est magnifique. Je l'ai visité, j'ai des photos. C'est
vraiment dommage que je ne puisse pas vous montrer ça ce soir, mais il y aurait vraiment
quelque chose à faire.

Je pense aussi qu'il faut remettre les choses... nous pensons qu'il faut remettre les
choses en contexte parce qu'un projet comme tel pourrait rallier la communauté au projet et
profiter de la grande source de vie et d'harmonisation qu'une telle structure pourrait générer.
On le sait, il y a des villes entières, on pourrait juste citer le quartier de Soho à New York qui
140 s'est développé juste parce qu'il y avait des présences artistiques très fortes, il y a beaucoup
d'autres villes qui cherchent justement à se développer par les artistes. Je peux citer juste
Florida, qui est un grand chercheur, qui a inventé, qui a mis en place l'indice bohémien, qui
montre comment les artistes peuvent amener une harmonie de quartier.

145 Donc, on peut aussi juste parler, bon, pour mon cas précisément, je suis directrice
artistique de la fonderie Darling dans le quartier de la Cité Multimédia, qui était aussi un
quartier qui a été développé avec justement une vision globale, une vision de ville, qui a vu à
quel point de sauver un bâtiment et de le redonner à la communauté pouvait être profitable
pour l'harmonisation et le bienfait du quartier, parce que si ce quartier est dynamique et si ce
150 quartier a une particularité, le propriétaire et le promoteur, ils vont vendre plus
d'appartements, ils vont vendre plus de logements.

155 Donc, nous on propose que la Ville pose une réserve foncière sur ces bâtiments et
qu'ils les confient à une coopérative mixte d'organismes communautaires et artistiques,
premier point.

Deuxième point, qui est aussi dans la veine patrimoniale : le Parc de la Congrégation
et les arbres en général sont des sujets de patrimoine. Dans le projet de développement,
certains d'entre eux sont extrêmement menacés. Donc, moi je parle, entre autres, parce que
160 je suis juste à côté d'un terrain vacant où il y a des arbres centenaires, peut-être
bicentennaires, et je parle surtout du Parc, donc, de la Congrégation où il y a ces magnifiques
pommiers.

165 Pour nous, les habitants de Pointe-Saint-Charles, le printemps, quand les arbres sont
en fleurs, c'est un petit bonheur. Il y en a pas beaucoup des petites choses comme ça dans
un quartier et c'est magnifique et on est absolument contre l'idée que ce parc soit
déménagé. Je veux dire, on déménage pas des maisons comme Griffintown a voulu faire,
c'était n'importe quoi, on ne déménage pas des arbres. Je veux dire, les arbres restent à leur
endroit, ils ont mis du temps à pousser, les arbres, ils ont été mis là, à cet endroit, pour une
raison bien spéciale. Donc, nous, il nous semble aberrant de vouloir déménager ce parc.

170 Et aussi, en plus, en déménageant ce parc, on est totalement en désaccord avec
l'accès au site par la rue Sébastopol. Ça, c'est un drame aussi. Wellington est une rue assez
dangereuse, déjà très fréquentée; on connaît les problèmes de circulation sur la rue Bridge
— moi, je suis en vélo six mois par an et je suis extrêmement menacée par le trafic routier
175 également, et on ne veut pas plus de trafic. Je pense que la solution de Marc-Cantin est une
très bonne solution, celle-là devrait juste être envisagée.

Troisième point — je m'excuse, je tarde un peu, mais la répartition des types
d'habitations aussi est un point qui nous préoccupe beaucoup, car nous sommes un front de
180 maisons et nous avons en arrière de chez nous une concentration très forte de logements
sociaux.

185 La réalité, nous avons choisi de vivre dans ce quartier, on connaît — notre doyenne
est là depuis 50 ans, moi, ça fait 12 ans que je suis dans ce quartier et on est là pour durer,
donc on connaît tous les... enfin, les logements sociaux, on est 100 % pour. Ce qu'on
regrette, c'est qu'ils soient ghettoïsés. On est contre les ghettos. On trouve que les
logements sociaux devraient être beaucoup plus harmonisés, pas seulement par rapport au
projet, juste au projet, mais qui devraient être vus dans un portrait d'ensemble, c'est-à-dire
190 que si on voit le portrait général de Pointe-Saint-Charles, et encore une fois j'avais une photo
que je ne peux pas vous montrer, mais on voit bien que dans son projet, le propriétaire veut
ghettoïser encore les logements sociaux et on trouve ça pas acceptable.

195 Et le dernier point que je veux amener, c'est la qualité architecturale. On trouve ça
dramatique d'avoir des maisons patrimoniales pour lesquelles... on veut à peine changer une
fenêtre, il faut qu'on passe en commission patrimoniale, ça met quatre mois pour avoir
l'accord, et on accepte que des bâtiments soient bâtis à l'emporte-pièce parce que ça
rapporte plus d'argent.

200

On a vu l'architecte qui est en ce moment sur le projet, pas Cardinal Hardy, mais l'autre projet qu'il y a en ce moment, là — Les Jardins Bourgeois, je pense que ça s'appelle?

LA PRÉSIDENTE :

205

Oui, c'est ça.

Mme CAROLINE ANDRIEU :

210

Marco Manini, c'est n'importe quoi. Si vous allez sur un site Internet et vous faites une recherche, ce gars-là n'a rien fait, il sait rien, il sait juste faire de l'argent avec des promoteurs immobiliers, et ça c'est inacceptable.

Je trouve qu'avec la qualité architecturale qu'on a dans ce quartier, la Ville devrait imposer une qualité qui perdure. Voilà, merci.

215

(APPLAUDISSEMENTS)

LA PRÉSIDENTE :

220

Merci, Madame. Bon, alors vous avez pris le 10 minutes au complet, alors je vous remercie bien pour votre présentation. J'invite maintenant monsieur Peter King.

Bonsoir, Monsieur King.

225

M. PETER KING :

230

Bonsoir. Bien moi je m'appelle Peter King. Je me présente comme citoyen de Pointe-Saint-Charles. Enfin, ça fait pas longtemps que j'habite ici, mais même dans ce petit temps, je commence à vraiment apprécier le quartier et les gens qui y habitent. J'ai fait partie des dernières deux séances que vous avez menées et je demande aussi votre patience envers mes erreurs de français.

LA PRÉSIDENTE :

Ah, mon Dieu, ça va très bien. Vous inquiétez pas.

235 **M. PETER KING :**

Merci. Moi, pour moi, le point que je voulais mener ce soir c'est vraiment au sujet du trafic et des bruits dans le quartier. Même si ça fait pas longtemps que j'habite ici, on voit déjà que Pointe-Saint-Charles c'est une place où il y a beaucoup de trafic, en fait beaucoup de trafic qui passe par la Pointe, les trains et les automobiles, les camions.

240 Les trains, on nous dit au CN, puis nos députés disent, semblent ne pas pouvoir faire grand-chose présentement, on va voir peut-être après les prochaines élections, mais pour ce développement, on parle de réaménagement peut-être de la rue Wellington, d'apporter plus de commerces, peut-être moins de trafic. Tout ça me semble une bonne idée, sauf qu'une des premières choses qu'on vise à faire, c'est de créer une sortie principale pour ce terrain de développement qui va détruire un parc, qui va apporter plus de gros camions sur la rue Wellington où, ça a été déjà dit et je pense que ça va être dit encore une fois ce soir, mais qu'il y a déjà trop de ce trafic.

250

On dit dans le feuillet vert ici que dans le moyen terme, on prévoit une sortie sur la rue Marc-Cantin et une sortie...

LA PRÉSIDENTE :

255

C'est pas tout à fait ça, en fait. Vous savez, la Société du Havre avait prévu un lien permanent et c'est de ça dont on parle à moyen terme.

M. PETER KING :

260

Oui, c'est ça. Le lien.

LA PRÉSIDENTE :

265 Mais il y avait un passage à niveau qui était prévu à du plus court terme. Vous avez dû voir ça sur les cartes.

M. PETER KING :

270 Oui, oui, le passage. Non, mais le passage à niveau, ça serait pas public, d'après ce que je comprends, et quand on parle de moyen terme, bien dans un projet comme ça, je pense que c'est... c'est quoi exactement?

LA PRÉSIDENTE :

275 Cinq ans et plus.

M. PETER KING :

280 C'est ça, on ne sait pas. Ça fait que moi, ce soir, je voulais souligner que plus de trafic sur la rue Wellington, plus de gros camions, ça irait complètement contre l'idée de créer des commerces et de créer un espace urbain plus sain, je dirais. Je ne pense pas qu'il y a beaucoup de programmes, de projets de réaménagement urbain, de commerces comme ça qui commencent avec une sortie pour des gros camions.

285 Ça fait que pour moi, l'important dans un projet de développement sur ce site, c'est qu'il faut absolument commencer avec une autre sortie pour le gros trafic, les camions lourds et ne pas faire ça sur la rue Wellington, ne pas détruire le parc de la Congrégation pour le faire. Si c'est vraiment un projet qui vise à améliorer le quartier et à réduire le trafic, à réduire le bruit qu'on a, il faut qu'on mette une priorité sur effectivement faire ça, et ne pas dire qu'on va le faire dans le futur. Si c'est ça qu'on vise à faire, mettez l'argent là où sont les belles
290 paroles.

On a peut-être la chance maintenant — aujourd'hui ou peut-être hier, le gouvernement fédéral a annoncé des milliards de dollars pour l'infrastructure, je pense qu'il y
295 aurait des personnes, moi inclus, dans la communauté, qui seraient prêtes à, you know, faire de notre part pour essayer que ça se fasse plus vite, une sortie permanente. Et si on pouvait faire... je pense qu'il y a beaucoup de personnes qui seraient prêtes à travailler pour que ça se fasse, si on savait que le parc serait protégé, le parc de la Congrégation, et qu'il n'y aurait pas une sortie de camions lourds sur la rue Wellington. C'est ça. Merci.

300

LA PRÉSIDENTE :

Merci. Ne partez pas tout de suite. Le comité qui a travaillé pour essayer d'élaborer les principes directeurs a effectivement eu à aborder toute cette question difficile des accès.
305 Puis la question de l'accès permanent par le sud, là, je sais plus trop comment... mais disons, dans le coin de Marc-Cantin, a été regardée aussi, elle est prévue par la Société du Havre, vous l'avez dit, on l'a répété. Elle n'a pas été étudiée, cependant, pour essayer de vérifier jusqu'à quel point il pourrait y avoir des impacts sur la circulation dans la nouvelle partie. Parce que là si on amène des voitures, si les voitures peuvent transiter puis venir, par
310 exemple, par l'autoroute Bonaventure et entrer dans le quartier par une rue qui serait construite à ce niveau-là, il va y avoir de la circulation qui va être amenée quelque part dans Pointe-Saint-Charles.

315 En fait, nous autres, à l'Office, quand on siège sur des projets de revitalisation urbaine comme ça, il y a souvent un problème qui se pose et c'est celui, on appelle ça du transit, la circulation de transit. Donc, il y a des gens qui, par exemple, qui sont coincés actuellement sur Wellington puis qui pourraient être tentés de faire le tour du quartier puis de passer par là pour aller prendre l'autoroute Bonaventure après.

320 Là, au fond, vous venez de nous dire : nous autres, moi, pour moi, là, je pense que si vous êtes vraiment sérieux dans le développement d'un projet résidentiel à Pointe-Saint-Charles en même temps que d'un projet industriel, il faut faire ce lien-là.

325 Jusqu'à quel point... Le problème qu'on a, c'est que là il y a deux projets qui sont prêts à avancer puis on a un problème d'accès pour le site industriel. On ne sait pas, si on faisait le lien permanent... mettons qu'on suit votre idée, on fait le lien permanent tout de suite autour de Marc-Cantin. On ne sait pas l'impact que ça peut avoir sur la circulation de transit, mais il va falloir prendre une décision, parce que les gens, entre autres l'AMT, ils attendront pas nécessairement encore bien longtemps, ils veulent être en fonction, ici, à Pointe-Saint-Charles, dès 2012, tout installé, tout construit, le chantier réalisé. Donc, il va
330 falloir en quelque part qu'on se décide.

Vous, là, vous suggèreriez qu'on réfléchisse à ça comment? Vous voyez, là, on joue avec des... c'est comme si on jonglait avec toutes sortes de boules, puis c'est difficile. Il va falloir faire des arbitrages. Comment vous aborderiez la question de la décision à prendre
335 dans, je dirais, d'ici un an? Vous pouvez y aller en anglais si ça va mieux.

M. PETER KING :

340 Je dirais que le développement de l'AMT, I mean, parce que d'une part je pense que c'est eux qui poussent l'affaire vraiment, parce qu'ils ont leur propre échéancier qui est un peu serré sur ça. C'est sûr qu'un gros atelier de réparation de trains, n'importe où est-ce qu'on le met, ça va avoir des conséquences. Peut-être que la place ici, les anciens ateliers du CN, c'est la meilleure place pour ça, mais ça va avoir des conséquences, c'est sûr.

345 Mais ce que je moi j'apporte, c'est que si... présentement, la rue Wellington, elle souffre et elle souffre depuis, je dirais, les années 50, les années 60, les gros réaménagements de transport urbain qui ont eu lieu dans le Sud-Ouest. Si on veut donner une chance à la rue Wellington de redévelopper une vie de commerce et une vie plus à piéton et à vélo, il ne faut absolument pas ajouter d'autre trafic, d'autre gros trafic.
350

C'est pas question de compromis ici, c'est une question de contradiction. Si on ajoute des gros transports, ça va pas se faire. Ça va faire de la rue Wellington, ça va empirer l'affaire, ça pourrait pas devenir cette artère de commerces dont on parle dans les plans.

355 Moi, je n'ai pas étudié, j'avoue, les autres possibilités, mais ça me semble que
c'est... si ce propos de développement est bon, est une bonne idée vraiment, il faut qu'on
trouve une autre solution pour le trafic. Je pourrais pas vous dire c'est quoi exactement, c'est
vrai, mais que de faire cet accès sur la rue Wellington, je suis sûr que ça va empirer la
situation du trafic sur la rue Wellington et que ça va vraiment nuire aux idées de créer un
360 espace plus urbain, un espace plus à piéton et à vélo.

Ça fait que c'est dans ce sens-là que je suis sûr que ça va nuire, ça va empirer
l'affaire.

365 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui, O.K. Je comprends très bien. C'est contradictoire, vous l'avez dit clairement.

370 **M. PETER KING :**

C'est ça.

375 **LA PRÉSIDENTE :**

Luba, ça va? Merci beaucoup, Monsieur King.

(APPLAUDISSEMENTS)

380 Pas trop d'applaudissements. Monsieur Serge Plante, s'il vous plaît. Ensuite, ce sera
monsieur Pierre Bourdon, il ne faudra pas qu'il soit trop loin.

Allez-y, Monsieur Plante, on vous écoute.

385 **M. SERGE PLANTE :**

Oui, bonjour. Alors, moi, je vais être bref. Je suis intervenant social à La Maison du
Partage d'Youville. Nous sommes une ressource alimentaire pour les gens à faible et très
faible revenu. Depuis l'année passée, nous avons plus que doublé nos utilisateurs, on est
rendu à pratiquement 400 personnes que nous desservons deux fois par semaine, donc
390 dans nos distributions.

395 Ça veut dire que, aussi, ces gens-là... et j'allais dire également que ce sont de plus
en plus des travailleurs à modeste salaire, à très bas salaire. Donc, ils ont de la misère à
joindre les deux bouts. Ça fait que si vous leur parlez de logement abordable à 150 ou
180 000 \$, oui, bravo, pour la classe moyenne, mais ces gens-là, vous comprendrez qu'ils
ont besoin de logements accessibles à coût modique.

400 Donc, je dirais, dans un premier temps, il y a peut-être un danger de glissement de
définition quand on parle de logements abordables. Et là, on peut comprendre les
préoccupations de seuil de rentabilité des développeurs, mais ce qu'on demande, nous, c'est
qu'ils tiennent compte un peu moins de ces seuils de rentabilité, puis encore là, on invite à la
transparence, qui est une valeur fondamentale du communautaire, donc penser un petit
moins au seuil de rentabilité puis penser un petit plus qu'ils ont peut-être une responsabilité
sociale dans le développement d'un des derniers terrains de la Pointe ici.

405 Donc, au nom des gens qui sont avec nous, qui sont derrière nous, ces gens qui
ont... desquels on peut voir tous les jours, la détresse à tous les niveaux, et quand on parle
de logements sociaux, de logements communautaires, on parle aussi de la possibilité d'avoir
un espace adéquat. Donc, ça a une influence, bien sûr, sur la santé mentale des gens et sur
410 l'amélioration de leurs conditions de vie. Ça veut dire aussi que ces gens-là, éventuellement,
en souhaitant qu'ils puissent obtenir des salaires plus, je dirais, équitables ou qui leur
permettront de mieux vivre, participeront, dis-je, davantage dans la production, dans la
population dite active, là. O.K.?

415 Ça fait que c'est un peu le son de cloche que je voulais amener et en ce sens-là,
nous appuyons — et ça, c'est important, je pense, de tenir compte de l'historicité implicite du
40 % de logements sociaux qui sont demandés dans ce train de solidarité, permettez-moi
l'expression, via la table d'Action-Gardien, entre autres, donc maintenir ce 40 % là, c'est
permettre que ces gens-là aient de meilleures conditions de vie. Diminuez ce pourcentage-là
420 serait à la fois, à notre avis, d'accentuer la crise du logement pour nos gens et participer à
l'amplification des problèmes sociaux qui en découleront.

 Et dans ce sens-là, ce qu'on dit aux développeurs : attention, si vous allez dans ce
sens-là. Alors, à ce moment-là vous serez imputables de la détérioration du tissu social.

425 Voilà. Merci.

(APPLAUDISSEMENTS)

430 **LA PRÉSIDENTE :**

 Merci beaucoup, Monsieur Plante. Monsieur Plante, on vous aurait demandé une
question, mais je pense que monsieur Bourdon qui s'en vient, il est de la même institution,
hein? Monsieur Bourdon, est-ce que vous êtes là? Est-ce qu'il est là monsieur Boudon?
435 Non? Monsieur Robitaille? Bien, s'il n'est pas là, revenez donc ici, Monsieur Plante.

Alors, ma collègue voudrait vous poser quelques questions.

M. SERGE PLANTE :

440 Monsieur Robitaille qui est un de nos utilisateurs, un de nos membres bénévoles également.

LA PRÉSIDENTE :

445 Oui. On l'a rencontré dimanche.

M. SERGE PLANTE :

450 Oui, dimanche après-midi, voilà.

Mme LUBA SERGE, commissaire :

455 Moi, je voulais élargir un peu, prendre vos connaissances et élargir un peu la question. Je sais que quand on a travaillé la question de la qualité de vie pour les gens de la Pointe, il y avait la question de l'alimentation et l'accès à une alimentation saine et abordable.

M. SERGE PLANTE :

460 Oui.

Mme LUBA SERGE, commissaire :

465 Je comprends que la partie habitation joue un rôle important pour nos revenus, mais est-ce que vous avez remarqué aussi... je ne sais pas si vous auriez des suggestions autour de la question d'alimentation et des besoins. La population que vous voyez, je sais pas, est-ce qu'elle a de la difficulté à se trouver quelque chose...

M. SERGE PLANTE :

470 Écoutez, moi, je vous dirais, premièrement, je suis nouveau arrivé dans le décor. Je sais qu'Action-Gardien travaille actuellement à la mise sur pied, en tout cas, à la continuation du comité en sécurité alimentaire, et probablement qu'ils seraient peut-être mieux, je dirais, éclairés que moi sur cette question-là à ce moment-ci.

475 **Mme LUBA SERGE, commissaire :**

O.K. Merci beaucoup.

480 **M. SERGE PLANTE :**

D'accord? Merci beaucoup.

LA PRÉSIDENTE :

485 Merci, Monsieur Plante. Madame Jocelyne Bernier. Est-ce qu'elle est là madame Bernier? Eh, on a perdu des joueurs en route, là. Bon. Monsieur Sévigny, Marcel Sévigny.

Bonsoir, Monsieur Sévigny.

490 **M. MARCEL SÉVIGNY :**

Bonsoir, Mesdames.

LA PRÉSIDENTE :

495

Bonsoir.

M. MARCEL SÉVIGNY :

500 Si je comprends le truc, je fais une intervention de 9 minutes, vous me posez une question puis je peux rider trois, quatre minutes de plus.

LA PRÉSIDENTE :

505 C'est à peu près ça. Non, mais en fait, il y a des intervenants qui n'étaient pas là à l'appel. Alors, donc, on pourrait avoir un petit peu plus de temps avec vous. Allez-y.

M. MARCEL SÉVIGNY :

510 Donc, je ne lirai pas le mémoire, même s'il a juste quatre pages, parce que j'ai pratiqué après-midi, puis ça fait le double du temps qui m'est alloué.

LA PRÉSIDENTE :

515 Je suis sûr qu'on peut se fier sur vous pour nous résumer ça bien comme il faut puis
ça va être en plus très clair.

M. MARCEL SÉVIGNY :

520 Exact. C'est ce que je vais essayer de faire. Avant de commencer, simplement vous
souligner que l'assemblée publique ici se tient ce soir à peu près à 25 mètres de la prison
qu'occupe monsieur Abdelkader Belaouini depuis 3 ans et 27 jours, juste à côté d'ici. Et
525 simplement aussi pour souligner que malgré les démarches que j'ai faites auprès de la Ville
de Montréal, la Ville n'a jamais, jusqu'ici, appuyé la démarche de monsieur Abdelkader
Belaouini pour son statut de réfugié, alors qu'il s'agit de la personne qui a eu, dans toute
l'histoire du Canada, les plus grands appuis pour son statut de réfugié.

Voilà. Ça, c'est le petit message que je voulais passer.

(APPLAUDISSEMENTS)

530

LA PRÉSIDENTE :

D'accord. Allez, on vous écoute.

535

M. MARCEL SÉVIGNY :

Donc, je vais parler de la consultation et donc, c'est mon premier sujet, puis l'autre,
bien, je vais dire, ça va être nos recommandations.

540

Nous, on veut faire, en fait, une critique du processus de consultation qui est tenue
actuellement. En fait, ce qu'on dit, c'est qu'on ne remet pas du tout en question l'honnêteté et
le travail des personnes de l'Office de consultation publique de Montréal. On part de
l'hypothèse que les consultations sont menées correctement et il me semble que c'est
effectivement le cas. Et avant de continuer, simplement pour dire que je représente le
545 collectif la Pointe Libertaire, qui est un collectif de citoyens et de citoyennes de Pointe-Saint-
Charles qui travaillent en fonction des principes d'écologie sociale.

550

Donc, je continue. Donc, on part de l'hypothèse que l'OCPM fait un travail tout à fait
correct et, aussi, c'est tout à fait frappant, en fait, en termes de si on compare au
fonctionnement en termes de consultation de l'Arrondissement. Donc, c'est beaucoup plus
transparent de ce que nous donne, en fait, l'Arrondissement, quand il s'agit de consultations
publiques.

555 Cela dit, même si les commissaires sont indépendants du pouvoir politique, c'est tout de même une créature du pouvoir politique, une créature de la Ville de Montréal, et la Ville de Montréal, selon nous, a des orientations qui sont basées sur le marché privé et l'idéologie néolibérale pour le développement urbain à Montréal.

560 Donc, d'une certaine manière, on pourrait considérer que l'Office de consultation est victime du pouvoir politique dans son travail. Je vais vous donner l'exemple, je donne l'exemple du projet de Nordelec qui nous a été présenté v'là un petit peu plus qu'un an, 1 200 unités de logements pour un projet de 310 millions de dollars.

565 Malgré une consultation de l'Office de consultation publique sur des enjeux aussi importants que les parcs publics, le transport, le stationnement, la pollution, l'intégration au quartier du projet, la hauteur des bâtiments, les décisions du Comité exécutif de la Ville appuyées unanimement par les élus locaux n'ont absolument pas tenu compte des demandes des citoyens et des groupes communautaires ni du rapport de l'Office de consultation publique de Montréal. Le rapport a tout simplement été jeté à la poubelle.

570 Ça, évidemment, quand je dis : l'Office est victime, en fait, du pouvoir politique, ça, c'est vraiment quelque chose qui discrédite, en fait, un processus qui pourrait être très utile finalement pour les communautés locales.

575 D'autre part, le processus de consultation est également perverti par le fait que les seules études d'impact produites le sont par des promoteurs. Aucune contrepartie de telles études n'est offerte par les autorités publiques censées, justement, défendre les intérêts publics. Ni les citoyens et les citoyennes, ni les groupes communautaires n'ont habituellement ni les moyens, ni le temps pour venir contredire les études des experts, ni simplement les remettre en cause.

580 Donc, dans le cas dont on parle, une seule étude de circulation a été faite par le promoteur Mach et, évidemment, si le promoteur Mach dépose cette étude-là, c'est parce que ça va évidemment soutenir son projet et non pas le contredire.

585 Par contre, il y a toutes sortes d'autres questions que les gens se sont posées : les rapports sur la décontamination, le nombre de camionnages éventuellement qui va y avoir dans tout le secteur. Donc, simplement pour dire qu'il y a toutes sortes de rapports, en fait, ou d'études qui devraient être faites en termes d'impact.

590 Une citoyenne, le 22 octobre dernier, a dit : un lien de confiance est brisé par rapport aux promoteurs qui nous... en tout cas, qui sont actifs dans le quartier. Et nous, ce qu'on a entendu, c'est que beaucoup des citoyens et citoyennes qui sont venus intervenir le 22 octobre ont mis en doute, de différentes façons, la bonne foi des promoteurs, la compétence et la transparence des fonctionnaires et le parti pris des élus en faveur des promoteurs.

595 Nous disons simplement et clairement qu'il ne peut y avoir aucun lien de confiance
envers les promoteurs, car l'objectif ultime est de rechercher la maximisation des profits, ni
envers les autorités politiques dont l'objectif de fond est de contrôler et de se maintenir au
pouvoir, même si cela doit être fait au détriment de l'intérêt général.

600 Pour nous, les terrains du CN, c'est une ancienne propriété publique qui a été une
ancienne une propriété publique jusqu'en 1992 et qui a été vendue à des privés par après.
Mais ces terrains et ces installations ont été payés depuis longtemps par la collectivité, par
les milliers de travailleurs et de travailleuses qui ont vendu leur force de travail, leur vie et qui
n'en ont jamais récolté les fruits.

605 Aujourd'hui, la collectivité, et au premier chef la communauté de Pointe-Saint-
Charles, est obligée de quémander la moindre parcelle de terrain, le moindre logement
social, alors que les fonds publics s'apprêtent à déboursier pour l'achat d'une partie du terrain
et peut-être aussi des coûts de dépollution qui viendront enrichir un promoteur qui a
610 déboursé 1 dollar pour acquérir le site.

 À ce sujet, l'inaction de la Ville de Montréal est tout simplement scandaleuse en
regard de ses responsabilités envers ses propres citoyens et envers notre communauté, une
des plus pauvres au pays. Ce choix politique représente bien ce que nous disions plus tôt,
615 des positions néolibérales et capitalistes que professe le pouvoir politique montréalais.

 Ce dont nous rêvons : un jardin plutôt qu'un stationnement, pour deux raisons : la
première est que les quartiers doivent être de vrais milieux où s'épanouissent la vie, les
relations humaines, les lieux de décisions politiques; et deuxièmement aussi, parce que le
620 développement capitaliste actuel, avec en tête le règne de l'automobile et de la
consommation, nous mène droit dans le mur avec la croissance continue, exponentielle de
l'économie et tue la vie et la solidarité dans les quartiers.

 Alors, pour nous, priorité absolue au transport public efficace, les transports
625 alternatifs, l'énergie alternative.

 Nous rêvons, bien sûr! Mais nous constatons que certaines villes mettent des rêves
en pratique. Même en régime capitaliste, on aménage des quartiers écologiques; et dans
mon mémoire, dans notre mémoire nous donnons l'exemple d'un projet de construction dans
630 la ville de Narbonne en France où vous pourrez voir les grandes différences qu'il y a entre le
projet qui nous est présenté ici et ce qu'on peut faire actuellement dans plusieurs villes plus
ou moins importantes sur la planète.

LA PRÉSIDENTE :

635 Deux minutes, Monsieur, parce que j'aimerais ça vous poser une question ou deux.

M. MARCEL SÉVIGNY :

640 Oui. Les promoteurs se tapent les bretelles en se contentant tout ou plus d'être au diapason des intentions municipales, intentions qui sont suffisamment élastiques pour continuer comme si de rien n'était.

645 En conclusion, nos demandes sont : la Ville doit exproprier immédiatement le reste des terrains qui n'iront pas au projet de l'AMT; l'AMT doit mettre en place un forum de discussions public, semblable à ce que l'opération populaire d'aménagement a réalisé avec les gens du quartier; elle doit offrir un bâtiment pour la réalisation du centre social autogéré, selon la demande du 22 octobre 2008; l'Arrondissement et la Ville doivent prendre la décision immédiate de réserver 40 % des logements qui seront construits pour du logement social, disséminé à travers le projet et non pas parqué dans un lieu visible, au sens repérable; et la Ville et l'arrondissement du Sud-Ouest doivent s'engager immédiatement à fermer l'entrée temporaire Sébastopol, aussitôt que le déblaiement des déchets de papier sera complété, afin d'aiguillonner le camionnage vers l'entrée sud, vers l'autoroute Bonaventure.

655 L'Office de consultation aura compris dans les circonstances que nous n'attendons pas beaucoup ou rien des résultats du processus en cours, car nous comptons, nous pensons que les dés sont pipés à l'avance. Nous croyons que seule la lutte populaire, les revendications, les pressions citoyennes pourront forcer les puissants à répondre aux besoins de la population et que, d'autre part, nous, les citoyens et citoyennes organisés, nous possédons les compétences nécessaires pour prendre en charge l'aménagement de notre quartier en fonction de nos besoins et de nos désirs.

Merci, Madame.

665 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci, Monsieur Sévigny.

(APPLAUDISSEMENTS)

670

LA PRÉSIDENTE :

675 Bon. Alors, écoutez, bien sûr vous représentez une réflexion et un type d'intervention qui est très différent de celui que ma collègue et moi ici on représente. Alors, moi je vous dis au point de départ, je respecte ce que vous portez comme message, ce que vous portez aussi comme point de vue. Vous me permettrez, dans plusieurs des choses que vous avez dites, de ne pas partager ce point de vue là, bien sûr.

680 Par contre, je pense qu'il est important qu'on puisse signaler que par rapport à ce que vous avez identifié comme étant les lacunes au niveau des études, pour prendre ce cas-là, le processus qui est en cours, il est rendu à une étape qui est une étape d'amont, loin derrière, si vous voulez, ce qui s'en vient plus tard et qui sera finalement un processus plus complet, si vous voulez, où l'information qui va vous arriver va être beaucoup plus déployée que celle qu'on possède actuellement.

685 On est au niveau des visions, alors les questions de décontamination, par exemple, pour prendre ce cas particulier là, on les a à peine abordées parce que les promoteurs sont rendus à élaborer les chartes de travaux avec le ministère de l'Environnement et à faire les études préliminaires. Donc, je pense que c'est important quand même que je le dise pour les gens qui sont là dans la salle.

690 Dans le cadre de l'autre étape de consultation à laquelle vous allez être invité et qui sera menée, on verra — là, c'est à l'Arrondissement de décider comment est-ce qu'elle sera conduite, mais vous allez avoir accès effectivement à des études de circulation plus complètes, à des études de décontamination plus complètes, et au ministère de l'Environnement qui viendra dire ce qu'il a à dire par rapport aux travaux faits par le promoteur et aux études déposées. Quant à l'étude de circulation, effectivement, il y a eu une étude qui est entreprise par le promoteur, mais la Ville y participe.

700 Bien sûr, si vous considérez que la Ville, au point de départ, elle ne peut pas fournir un point de vue que vous considérez valable, bien, là, effectivement, on part de loin pour se rejoindre. On part de très, très loin pour se rejoindre. Qui pourrait, dans ce contexte-là, fournir une expertise valable?

705 **M. MARCEL SÉVIGNY :**

Bien, je pourrais vous répondre. Vous savez, à l'époque où j'étais conseiller municipale encore, v'là quand même pas si longtemps, la Ville, elle-même, fournissait des études de comparaison face aux études que présentaient les promoteurs. Et il y a aussi d'autres façons de le faire, c'est que si on fournit des fonds pour que les organisations ou les citoyens puissent enclencher des études pour comparer, pour critiquer et pour développer leur point de vue, bien, à ce moment-là, on pourrait avoir une présentation, une image...

LA PRÉSIDENTE :

715 Différente.

M. MARCEL SÉVIGNY :

Assez différente, finalement, de ce qui est là.

720 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui. Mais ça, c'est intéressant, parce qu'effectivement le gouvernement fédéral fournit des fonds quand il y a des consultations publiques qui sont tenues sur des projets fédéraux. En tout cas, j'ai pas regardé récemment, là, mais il y a pas si longtemps, les fédéraux offraient, il y avait un fonds de disponible pour que des groupes puissent faire des demandes et, justement, mener des projets en étant subventionnés.

725
C'est déjà arrivé aussi à la Communauté urbaine de Montréal il y a un certain nombre d'années, où il y a des groupes qui ont été financés, dont on a reconnu la compétence et qui ont été financés pour faire des études qui étaient reconnues, étaient déposées publiquement à l'occasion de projets.

730
Et ça, c'est des choses qui peuvent se faire, si vous voulez, tout en ayant été suggérées par quelqu'un comme vous, qui mettez de l'avant tout un autre genre de processus, et qui peuvent aussi être reprises par nous, qui sommes dans une dynamique un peu différente.

735
Alors, écoutez, moi, je pense qu'on a très bien noté ce que vous avez demandé. Je m'arrêteraï là pour l'instant, à moins que madame Serge ait des questions à vous poser?

740 **Mme LUBA SERGE, commissaire :**

Non. Ça va pour moi aussi.

745 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors, merci beaucoup de votre contribution. Monsieur Louis Bourque.

Bonsoir, Monsieur Bourque.

750 **M. LOUIS BOURQUE :**

Bonsoir. J'observerais presque une minute de silence après ce qu'on vient d'entendre de monsieur Sévigny, surtout de ma part qui n'habite pas le quartier, qui arrive
755 comme ça de l'extérieur.

LA PRÉSIDENTE :

Là, vous avez une dizaine de minutes, c'est-à-dire on a une dizaine de minutes ensemble.

760

M. LOUIS BOURQUE :

Oui, oui, puis je ne veux pas perdre le temps de tout le monde non plus, je veux juste... je veux pas dire n'importe quoi après ce qui a été dit.

765

Moi, j'ai réfléchi vraiment de façon assez libre, là, puis j'ose pas dire sommaire, là, mais sur les grands principes, seulement, principalement sur les grands principes qui ont été mis de l'avant récemment. J'habite pas le quartier, je le connais un peu. J'y suis quand même assez attaché, mais je pense que c'est ça, pour placer les limites.

770

J'ai l'impression, j'ai repassé en revue le document que vous avez placé sur votre site, le document des grands principes puis je vais un peu le commenter. La deuxième page ou la troisième page du document, ça s'appelle : Les idées intégratives ou intégratrices du projet, puis là-dedans il y en a quelques-unes que je pourrais soit remettre en cause, soit bonifier. La première c'est la saine cohabitation entre industries et résidences.

775

Moi, j'ai l'impression qu'on devrait... je veux dire ça, c'est un paradigme assez ancien de mitigation des nuisances, de s'assurer que des activités, en apparence antagonistes ou non complémentaires, puissent simplement être juxtaposées sans se nuire. Et puis j'ai l'impression qu'on devrait profiter ce projet-là pour vraiment faire un nouveau modèle d'intégration industrielle, à la façon d'un milieu de vie, voire de façon à créer un rapport assez puissant entre les industries et la vie locale, ou mieux encore entre l'industrie, donc la production économique, les valeurs, les repères et la culture d'une société, finalement. Puis je vais avoir l'occasion d'entrer en détail, comme vous le faites dans votre document.

780

785

Ensuite, deuxième idée intégratrice, il y a la conversation du patrimoine et moi je pense qu'on doit vraiment approfondir cette notion-là ou même la dépasser pour atteindre la transmission des traditions, des moeurs locales, du bâti, évidemment, puis du rapport à l'habitat, du rapport au milieu de vie. Ça, je pense que c'est beaucoup plus important. Par exemple, assurer la... non, j'y reviendrai, encore une fois, pour détailler.

790

Troisième point, troisième et dernier point au niveau des idées intégratrices, je pense qu'on devrait en ajouter une ou juste... Non, plutôt, je vais faire juste un petit exposé de principes. Je pense que quand on achète une propriété ou quand on... oui, quand on achète une place ou quand on veut aménager une place, on achète deux valeurs et on achète une valeur d'usage, un logement, par exemple, puis on achète une localisation, voire une ambiance ou des externalités, finalement, des choses qui viennent d'ailleurs.

795

800 Et puis je me demande, dans le cadre actuel de la promotion privée à but lucratif, s'il sera possible de développer un projet qui est abordable et puis qui répond à la spécificité du quartier et surtout de ses moeurs, de ses coutumes, de la façon dont les gens vivent ici, que ça soit entre eux ou même dans le rapport à l'habitat. Voilà.

805 Donc, je détaillerai... Donc, pour revenir sur les trois points que j'ai nommés, le premier, la revitalisation industrielle, un peu en écho avec ce que monsieur Sévigny disait, je pense qu'on devrait clairement... le rapport entre l'industrie puis le quartier doit être perçu de façon bilatérale, donc de l'industrie vers le quartier. Je pense qu'on doit voir à inclure, que ça soit de façon paysagère ou autre, là, des repères éthiques, O.K.?

810 Excusez-moi. Je pense que ce que j'ai dit, ça s'inscrit dans une vision du développement durable que j'aimerais proposer, contrairement on en complémentarité avec ce qu'on présente souvent de la part de firmes d'urbanistes, mais qui se résume souvent à l'efficacité énergétique. Je veux dire, ça se résume à ça, le développement durable, trop souvent, alors que je pense qu'on peut le concevoir comme tout simplement l'adéquation
815 culturelle, éthique de la production; que ce qui est produit soit en adéquation avec le social.

Voilà. Donc, lutter contre l'obsolescence de la production puis lutter contre désœuvrement. Ça se fait ensemble. Puis je pense que pour moi, le développement durable, c'est ça. Et puis je pense qu'une vision comme ça, ça permet, justement, ça permet
820 de créer un rapport plus riche entre la production, entre l'industrie puis la vie sociale ou le tissu résidentiel.

Donc, de façon plus urbaine, je pense qu'on pourrait créer des repères, des repères éthiques, des repères culturels dans le voisinage industriel, plutôt que des stationnements,
825 par exemple. Ça pourrait même être des jardins thématiques. Ça peut être des lieux de prise de décisions politiques, effectivement, des symboles de communauté dans sa solidarité, dans la profondeur, dans sa persistance, dans sa durée et ainsi de suite, d'une part.

Et puis je pense, d'autre part, que du côté de la collectivité, on peut s'assurer de rendre lisible le sens, l'expérience humaine qui s'est vécue là sur ces ateliers-là. Donc, le sens de l'activité industrielle dans sa profondeur historique. Puis là je pense au décrocheur de l'école, au jeune de la rue qui comprend pas le sens du monde qui l'entoure. Je pense que pour lutter contre le désœuvrement, c'est important de rendre l'activité productive,
830 lisible. Donc, de créer des lieux d'interprétation de tout ça.

835 Et ça, c'est pas étranger, évidemment, à l'idée de valoriser le patrimoine, c'est la dimension culturelle du cadre de vie qui nous entoure.

LA PRÉSIDENTE :

840 Il nous reste deux minutes, Monsieur Bourque.

M. LOUIS BOURQUE :

845 Deux minutes? Oui. Donc, côté résidentiel, je pense qu'on pourrait tenter la mixité verticale des tenures et des types plutôt que la mixité purement horizontale qui est proposée. Je pense qu'on devrait aussi répondre au caractère emblématique et, je dirais, vertigineux des ateliers par un édifice résidentiel qui soit emblématique des caractères architecturaux les plus forts du quartier, et puis de la force, de la prégnance de l'activité industrielle, soit ça ou de réchapper le bâtiment numéro 7.

850 Je pense que l'interface entre les résidences et l'industrie, à mon avis, souffre ou donne place à une amnésie, je veux dire, faire du triplex en brique beige et puis en tôle brune, trois étages, en face de ce château fonctionnel là, c'est une amnésie, ça. Je trouve que ça laisse à désirer. Et je pense qu'il faut passer de réduire les nuisances et verdir à ne pas créer de nuisances donc, par exemple, de stationnements. Je veux dire, favoriser le vélo c'est pas assez. Je pense que ce qu'a fait Cardinal Hardy prend ce qui est d'habitude sur une rue, le stationnement, et le met dans le cœur des îlots. Ça, je pense que ça marche pas.

860 Je pense qu'on doit réduire le stationnement de moitié, le ramener à un stationnement pour quatre logements et verdir après. Favoriser l'installation de services de proximité après. Je pense qu'avant, il faut se concentrer sur le développement d'espaces abordables, sur la quantité de la surface habitable, le fait d'avoir des logements qui comportent plusieurs chambres à coucher, donc de maximiser les valeurs d'usage de l'habitat.

865 Et ensuite, une fois que l'habitat va être acquis à prix modique, que ce soit par les GRT, que ce soit par les gens qui vont acheter des condos, une fois que l'habitat est maîtrisé, bien là on peut développer les externalités, les valeurs externes, qui font que les gens apprécient d'être là, finalement.

870 Dernière chose : je pense qu'on pourrait envisager, on pourrait questionner aussi le choix de... bien, le choix. Je m'exprime mal, le choix de Wellington ou la faveur de Wellington pour les activités commerciales. Je ne pense pas que cette rue-là va jamais devenir une rue commerciale intéressante ou plutôt une rue de quartier, si c'est ça qu'on veut faire. Je pense que la rue Leber, parce qu'elle a des limites, parce qu'elle est circonscrite, parce qu'elle est dans un cadre local, parce qu'elle n'est pas sujette aux nuisances, comme la rue Wellington, je pense que ça serait une rue beaucoup plus intéressante pour les services de proximité. Donc, une mixité genre communautaire et commerciale, si c'est ça qu'on cherche.

880 Merci.

LA PRÉSIDENTE :

885 Une question pour vous, parce que là vous avez fait le 10 minutes, Monsieur Bourque, une question.

Mme LUBA SERGE, commissaire :

890 Moi, j'ai une question, parce que je pense que la question de cohabitation industrielle, résidentielle a préoccupé beaucoup les gens autour de la table. Peut-être que vous pourriez simplement, j'ai pas tout à fait compris, peut-être que vous pourriez expliquer cette idée d'activité productive visible. Ce serait quoi?

LA PRÉSIDENTE :

895 Il faut y aller pas trop longtemps, là, par exemple. Vous nous ramassez ça dans une minute à peu près.

M. LOUIS BOURQUE :

900 Mais c'est tout simplement l'idée que l'activité économique, ça émane d'initiatives, d'une part, et puis ça repose sur... L'activité économique, le développement économique, ça repose sur le développement social et humain. Et puis ce développement-là nécessite un sens commun puis une maîtrise commune puis la capacité de générer des initiatives à partir
905 de références qui appartiennent à la communauté, donc de sa culture.

Donc, sa culture doit être rendue lisible aux producteurs, parce que, par exemple, on cherche à faire une grappe industrielle, donc d'assurer une synergie entre industries. Ça, c'est un concept très intéressant, mais je pense qu'il faut aussi créer une synergie entre
910 l'industrie et le social, entre l'industrie et puis, justement, la façon dont la société fonctionne ou aspire à fonctionner, d'une part; puis je pense que... puis ça, je veux dire, concrètement, ça peut passer par des repères symboliques, paysagers ou autres, là.

Je veux dire, souvent c'est les artistes qui font ça. Ça peut être Farine Orpheline, ça
915 peut être ce que fait Quartier Éphémère, ça peut ce que fait l'ATSA sur le boulevard St-Laurent ou dans les vieilles usines, ça ressemble à ces choses-là, c'est pas sorcier. Puis je pense qu'il faut aussi que les gens qui sont un peu désœuvrés puis qui vont voir les organismes d'emploi pour apprendre à faire la queue de façon performante dans la société, bien plutôt que ça, je pense que ce serait important qu'ils comprennent un peu, qu'ils
920 comprennent les leviers qui leur permettent d'agir sur le monde.

Donc, pour ça, il faut que l'activité productive soit rendue lisible puis puisse être traitée comme un poste d'insertion sociale et puis être sujette aux problématiques sociales. Donc, voilà. C'est plus qu'un talus gazonné qui sépare...

925

Mme LUBA SERGE, commissaire :

O.K., c'est beau.

930

LA PRÉSIDENTE :

Vous nous avez fait sortir de nos talus puis de notre largeur de rue, là. Je vous remercie bien. Ça a été intéressant. Merci beaucoup, Monsieur Bourque.

935

M. LOUIS BOURQUE :

Avec plaisir, merci.

(APPLAUDISSEMENTS)

940

LA PRÉSIDENTE :

Alors, avant la pause, si vous voulez, j'ai monsieur Picard, monsieur Leclerc et monsieur Gonthier, oui. Est-ce que vous voulez venir en même temps? Bon, bien tirez-vous une chaise puis on a dix minutes.

945

M. RENÉ PICARD :

Bon, moi c'est René Picard.

950

LA PRÉSIDENTE :

Attendez un petit peu, là, on va attendre que vos amis soient là aussi. Alors, oui. Vous, vous êtes monsieur Picard. Vous, vous êtes, Monsieur?

955

M. YVON LECLERC :

Leclerc.

LA PRÉSIDENTE :

960

Monsieur Leclerc et vous, vous êtes monsieur Gonthier. On vous écoute.

M. RENÉ PICARD :

965

Moi, là, c'est pas compliqué, c'est pas sorcier. De, un, ils t'enlèvent les trains complètement, O.K.? Du jour au lendemain, ils t'enlèvent les trains pour avoir moins de circulation, c'est pas vrai. Tu vas avoir le double de trucks. O.K., quand on dit des trucks on parle des petits six roues, là, des 45 pieds, des 49 pieds, puis là on est rendu à 59 pieds de van, quand tu es en arrière, là, puis que tu veux dépasser.

970

Là, on enlève tous les trains complètement.

LA PRÉSIDENTE :

975

Les trains, les camions vous voulez dire?

M. RENÉ PICARD :

980

Non, non, les trains, là, les chemins de fer.

LA PRÉSIDENTE :

Les vrais trains, là, O.K.

985

M. RENÉ PICARD :

Qu'est-ce qu'on appelle ferroviaire.

LA PRÉSIDENTE :

990

Ah oui, les trains. C'est parce que des fois, quand on a un grand, grand camion on dit que c'est un train.

M. RENÉ PICARD :

995

Oui, oui, oui, O.K.? Puis des fois que... là, des fois, ils sont vides, bon, bien on va mettre un autre trailer en arrière. Donc, ça fait deux vans que tu dépasses au lieu d'une. Puis là, si tu remarques le nombre de roues, il augmente après les trucks, O.K.? Là, du jour au lendemain, ils t'enlèvent le chemin ferroviaire. On va mettre plus de trucks, on va les mettre plus long. Ça fait que celui qui va me dire qu'on va enlever la circulation des poids lourds, il

1000

est dans l'erreur, parce que l'autre fois, j'ai écouté... une place, là, dans les États-unis qui se mord les doigts astheure, ils ont enlevé des chemins ferroviaires, des entrepôts ferroviaires, bon, bien, on met des containers sur les trucks, un peu plus, un peu plus, un peu plus.

1005 Ton truck, lui, là, il a tant de poids. Bien, là, il faut pas trop démantibuler les roues, on va mettre plus de roues. Mais à force d'avoir du « béding bédang, béding bédang », on fait les rues en carton, ça fait qu'en faisant les rues en carton, ça défonce plus vite. Moi, j'ai déjà dit à un ingénieur de la Ville : « Quand tu fais une route, tu mets de la roche, là, de la grosseur de mon poing, O.K., tu mets un tapis de caoutchouc, tu mets ton ciment, tapis de
1010 caoutchouc, tu mets ton asphalte. » C'est tu qu'est-ce qu'il m'a dit? « Qu'est-ce que tu connais toi là-dedans? »

 Puis c'est drôle, à des places, à New York, ils ont des rues de même. Je te mets au défi d'aller des trous gros de même, puis toujours patchés, patchés, maquillés.

1015 Deuxième des points : on est niaiseux au Québec, puis ça c'est pas d'hier, ça. Qu'est-ce qu'on attend dans un projet de même de se servir de la géothermie? Savez-vous c'est quoi?

1020 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui.

1025 **M. RENÉ PICARD :**

Bien, qu'est-ce qu'on attend de se déniaiser.

1030 **LA PRÉSIDENTE :**

C'est parce que ça coûte cher.

1035 **M. RENÉ PICARD :**

Ah, le v'là! Ça coûte cher. Ça coûte cher, mais c'est tu juste pour trois, quatre jours un projet de même?

1040 **LA PRÉSIDENTE :**

Eh, non.

1040 **M. RENÉ PICARD :**

Puis c'est drôle, aux États ça marche, puis ça fait pas d'hier, ça, Madame. Depuis que je suis haut de même que j'entends ça. Il y a des maisons qui sont refroidies à l'eau, ils sont chauffés aux panneaux solaires puis ils sont chauffés avec des tubes, là, que l'eau
1045 passe dedans pour avoir de l'eau chaude.

LA PRÉSIDENTE :

Absolument.

1050

M. RENÉ PICARD :

Comment ça se fait que ça marche puis nous autres ça marche pas? C'est tu parce qu'on a peur d'investir? On est, comme dirait, entre guillemets, « trop épais, trop niaiseux »?

1055

LA PRÉSIDENTE :

Ah, je suis pas sûre que je suis capable de répondre à ça, je vous avoue.

1060

M. RENÉ PICARD :

Ah! Ça fait que moi, c'est ça que j'avais à dire. Puis les infrastructures de routes, là, quand ils font une route, là, comme ils vont faire là-dedans, là, au lieu de commencer à faire une route, qu'ils investissent... intelligence : ils font venir Hydro-Québec, ils font venir Bell
1065 Canada, le câble, le gaz, peu importe quoi, là, qu'ils la fassent une fois pour toute. Pas dire : ah, bien, moi, je suis Hydro-Québec, bien, là, icitte, mon transformeur, il est pas correct, il faut que je défonce. C'est pour ça qu'on a des belles rues à Montréal qui défoncent tout le temps. On patche : Oups! J'ai oublié mon marteau à telle place, là. Il défonce puis là, tu t'en vas, toi, tiens... Ça fait que c'est ça que j'avais à dire.

1070

LA PRÉSIDENTE :

O.K. Là, je vous arrête parce qu'on va aller voir vos collègues. Est-ce que vous voulez acheter quelque chose, vous, Monsieur?

1075

M. DENIS GONTHIER :

Moi, c'est de faire le centre d'achats où le CN. On n'a pas de magasin, puis ça, on trouve ça dur pas mal, puis on est tanné d'aller à Montréal. Puis ça, là, j'aimerais ça qu'on ait
1080 des centres d'achats. Nous autres, il faut courir à Ville LaSalle, puis ça, c'est fatigant pour

nous autres. Il faut penser aux pauvres qui est icitte aussi. Puis les ceux qui marchent avec des cannes puis toute, là, il faut qu'on ait des centres d'achats dans le bout.

Mme LUBA SERGE, commissaire :

1085

Qu'est-ce qu'il vous faut dans un centre d'achats?

M. DENIS GONTHIER :

1090

Il faut le Wal-Mart, Zellers, La Baie, puis toutes sortes d'affaires. Puis un Super C aussi, il en manque.

Mme LUBA SERGE, commissaire :

1095

D'accord, merci.

LA PRÉSIDENTE :

1100

O.K. Vous, Monsieur, avez-vous quelque chose à rajouter?

M. YVON LECLERC :

1105

Moi, c'est pour demander aux gens qu'ils font des blocs appartements pour les ceux qui sont mal pris, parce que comme moi, là, moi, j'étais mal pris la dernière fois puis il y en a un qui m'a aidé. Puis moi j'aimerais ça que vous vous arrangez pour avoir des blocs appartements, s'il vous plaît.

LA PRÉSIDENTE :

1110

D'accord. Des logements auxquels vous pourriez avoir accès.

M. YVON LECLERC :

1115

Oui. Pour ceux qui sont à l'aide sociale.

LA PRÉSIDENTE :

O.K. Des logements sociaux.

M. YVON LECLERC :

1120

C'est ça.

LA PRÉSIDENTE :

1125

Oui. Il y en a un monsieur tantôt qui est venu en parler, monsieur Plante. O.K. Bien merci beaucoup de vous être déplacés. Merci.

(APPLAUDISSEMENTS)

1130

LA PRÉSIDENTE :

On va s'arrêter pour une quinzaine de minutes puis on revient, puis on continue avec les intervenants inscrits.

1135

PAUSE

LA PRÉSIDENTE :

1140

On a encore 11 intervenants. Je vais fermer le registre maintenant, alors les 11 qui sont inscrits, je vais vous appeler les uns à la suite des autres. Alors, si vous voulez bien reprendre place. Le premier intervenant, c'est monsieur Jean-Claude Fleury.

Bonsoir, Monsieur Fleury.

1145

M. JEAN-CLAUDE FLEURY :

Bonsoir, Madame.

LA PRÉSIDENTE :

1150

Asseyez-vous puis parlez bien droit dans le micro. On vous écoute.

M. JEAN-CLAUDE FLEURY :

1155

Bon. Moi, dimanche, j'ai entendu parler pour les centres d'achats, puis c'est sûr que c'est un peu gros pour les terrains du CN, avoir du Wal-Mart ou des choses comme ça. Mais il y a peut-être un côté commercial à développer pour le bénéfice de l'ensemble de Pointe-Saint-Charles et aussi, peut-être de l'autre côté de la Pointe vers le centre-ville près du Quartier chinois qui n'ont pas grand-chose, je pense, non plus. Je peux peut-être me

1160 tromper, mais je pense pas qu'il y ait grand-chose, d'avoir des services de base pour les citoyens.

LA PRÉSIDENTE :

1165 Qu'est-ce que vous entendez par services de base? Donnez-nous des exemples?

M. JEAN-CLAUDE FLEURY :

1170 Des exemples : épicerie, petite épicerie, boucherie, magasin de chaussures, vêtements, des choses comme ça, plutôt que d'avoir des dépanneurs pour une pinte de lait ou un pain. Il y en a beaucoup de ça. Je pense qu'on peut omettre de mettre ça, puis avoir plus de services de base de ce genre pour aider les citoyens du quartier, là, puis des alentours aussi, parce qu'il y a beaucoup de choses qui manquent dans notre quartier.

1175 Moi, je me rappelle que quand j'étais jeune, ici, dans le quartier, la rue Centre était une rue commerciale, on n'avait pas à aller ailleurs que sur la rue Centre pour avoir ce qu'on voulait avoir. C'est sûr que la population était beaucoup plus grande à ce moment-là, mais je pense que si on bâtit puis qu'on bâtit sans commerce, je pense qu'il y a un trou à quelque part.

1180

LA PRÉSIDENTE :

Oui. Actuellement, là, pour avoir les services dont vous parlez, vous êtes obligé d'aller où?

1185

M. JEAN-CLAUDE FLEURY :

1190 Moi, je suis obligé de partir du coin de Knox et Liverpool puis me rendre à la Place Alexis-Nihon ou à Ville LaSalle. Ça fait que c'est pour ça que je préconise d'avoir des services de base, à tout le moins, là, parce qu'il y a le transport, il y a les gens aussi qui sont âgés, qui sont moins en forme, puis ça aiderait ces gens-là aussi. Moi, je pense que c'est ça.

LA PRÉSIDENTE :

1195 Bien, votre présentation est pas mal claire.

M. JEAN-CLAUDE FLEURY :

O.K. J'aurais un autre point.

1200 **LA PRÉSIDENTE :**

Ah, vous avez un autre point? Bien, oui, allez-y, il nous reste du temps.

1205 **M. JEAN-CLAUDE FLEURY :**

1205

Moi, c'est juste, je constate, puis peut-être que j'ai pas toujours suivi, mais je constate que l'absence de nos politiciens est très remarquée, parce qu'on n'a pas, moi, je constate qu'il y a pas d'aide de la part de ces gens-là. Ils nous supportent pas. Je pense qu'ils nous supportent pas tellement. Ça fait que j'aimerais ça qu'on ait un support de la part de nos politiciens pour avoir un meilleur service. Moi, c'est tout ce que je demande.

1210

LA PRÉSIDENTE :

1215 Qu'est-ce que vous voulez dire par un meilleur service? Est-ce que vous voulez dire aller chercher encore les services dont vous venez de parler?

M. JEAN-CLAUDE FLEURY :

1220 Bien, c'est-à-dire qu'ils nous aident pas. Il y a pas de support de leur part. Ils sont absents. Moi, je les sens absents, moi. J'aimerais ça qu'ils soient présents puis qu'ils viennent nous aider, qu'ils nous appuient face à leur chef, si vous voulez, que ça soit au provincial ou au municipal. Ce sont deux personnes du quartier en plus. Donc, ils connaissent mieux les problèmes que moi je peux les connaître, là, puis je sens aucun support de leur part.

1225

LA PRÉSIDENTE :

Luba?

1230 **Mme LUBA SERGE, commissaire :**

Est-ce que c'est dans le cadre de consultations, quand vous dites... je sais pas, j'essaie de voir.

1235 **M. JEAN-CLAUDE FLEURY :**

C'est parce qu'on oublie tout simplement les gens démunis. C'est pas dans la ligne de leur partie, on n'en parle pas. On ne veut pas en parler, c'est gênant peut-être, là, mais il n'y a pas de honte, je pense, à aider des gens qui sont démunis, au contraire.

1240 **Mme LUBA SERGE, commissaire :**

O.K. Je voulais revenir à la question des services, quand vous avez dit que les gens vont à Alexis-Nihon. Est-ce que ça veut dire que quelqu'un, une personne âgée doit se rendre au métro, prendre le métro puis aller à Atwater pour aller chercher son épicerie? Est-ce que c'est à peu près ça qui se passe?

1245

M. JEAN-CLAUDE FLEURY :

Bien pour l'épicerie, on a un IGA ici, on a quelque chose, mais c'est-à-dire les services de base, c'est d'avoir aussi le linge, c'est d'avoir d'autres services, acheter des meubles, acheter des choses comme ça, là, le quotidien d'une vie normale, tu sais. On a rien de ça ici, là. On n'a aucun magasin ici. Ça fait que c'est ça qu'il faudrait essayer d'avoir, que ça soit construit sur Wellington ou que ça soit bâti sur les terrains du CN, ça n'en fait pas une grosse différence pour moi. Parce que la rue Wellington, ça a déjà été commercial et puis les commerces, ils fonctionnaient bien. Merci.

1255

LA PRÉSIDENTE :

Merci beaucoup, Monsieur Fleury.

1260

M. JEAN-CLAUDE FLEURY :

C'est moi qui vous remercie.

1265

(APPLAUDISSEMENTS)

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Atlantis Puisegur. J'espère que j'ai pas massacré votre nom.

1270

M. ATLANTIS PUISEGUR :

Atlantis Puisegur, bonjour.

1275

LA PRÉSIDENTE :

Puisegur, voilà. Bonjour.

M. ATLANTIS PUISEGUR :

1280 Donc, je parle au nom de l'éco-quartier, programme du YMCA de Pointe-Saint-Charles. Donc, en matière de transport en commun, vous parlez d'améliorer la desserte, mais nous n'avons toujours pas plus de détails et d'engagements à ce sujet. Nous pensons pourtant qu'il est indispensable de réfléchir en amont de ce sujet.

1285 D'abord, la situation aujourd'hui est assez médiocre. Le service de transport en commun à Pointe-Saint-Charles laisse souvent à désirer. La station du métro Charlevoix est éloignée du sud du quartier; elle est à plus de 20 minutes à pied des terrains du CN. Il n'y a pas assez de services d'autobus par rapport aux besoins de la population. Les autobus 57 et 61 arrivent souvent en retard ou parfois en avance. Il n'y a pas d'option pour les habitants du sud de la Pointe après 21 h 30, lorsque s'arrête le service de la ligne 61.

1290 Comme exemple de problèmes, l'hiver dernier avec la neige, j'ai pas vu aucun autobus pendant près de deux semaines. Donc, j'ai tout fait à pied. Les bus changent de destination pour les besoins du centre-ville ou pour aller à l'Île-des-Sœurs, ils changent le numéro. C'est le genre de problème qu'on peut avoir. Chaque année, les tarifs du transport, effectivement, augmentent considérablement, ces dernières années particulièrement.

1295 Nous considérons que le transport en commun devrait être une partie intégrante de chaque projet de développement du logement qui se veut un tant soit peu durable. Le modèle de développement basé sur l'usage de la voiture au centre-ville était inadéquat, polluant, cause de congestions, mauvais pour la qualité de l'air et la santé des citoyens. Les mauvais choix de développement sont une des causes principales de l'émission de gaz à effet de serre — 30 % pour le transport — alors qu'à l'international comme au Québec, on travaille pour les réduire.

1300 La situation géographique des terrains du projet au sud de Pointe-Saint-Charles rend nécessaire une réflexion aboutie sur l'offre en transport alternatif et une intensification du passage des autobus. Une réflexion sur les chemins empruntés par les autobus : faudra-t-il prolonger les trajets, en créer de nouveaux, comment seront-ils coordonnés? La station Charlevoix est trop excentrée au nord-ouest du quartier.

1305 Vu la situation de la STM, pénurie de rames, et cetera, il nous semble essentiel que les acteurs promoteurs du projet endossent la responsabilité de contribuer à trouver des solutions adéquates en termes de transport alternatif avec les autres partenaires, la Ville, les associations, la STM, de façon à s'assurer que le développement de cette zone n'entraîne pas une situation où les habitants se retrouvent dépendants de leur véhicule.

1315

1320 Pour nous, il est de la responsabilité du promoteur, en tant qu'agent de développement, de trouver des réponses adéquates avec ses partenaires à ces questions. Aussi, nous aimerions que le transport en commun ne soit pas donné uniquement en principe, mais que les solutions soient recherchées en amont et que les engagements soient pris sans attendre que le projet soit fini et sans se reposer sur les autres acteurs.

Merci.

1325 **(APPLAUDISSEMENTS)**

LA PRÉSIDENTE :

1330 Merci beaucoup. Monsieur Pierre Bourdon, on m'a dit qu'il était arrivé. Est-ce qu'il est là monsieur Bourdon? Il n'est pas là? Bien, écoutez, si vous êtes pas prêt, je peux passer quelqu'un d'autre avant vous. Alors, j'appelle monsieur Claude Picard.

Bonsoir, Monsieur Picard.

1335 **M. CLAUDE PICARD :**

Bonsoir, Madame, bonsoir.

LA PRÉSIDENTE :

1340 On vous écoute.

M. CLAUDE PICARD :

1345 Donc, mon nom est Claude Picard, j'habite sur la rue Châteauguay. Alors, je vais commencer, moi, par des considérations générales, très générales, puis après je vais revenir à des principes qui devraient guider, et cetera, le développement.

LA PRÉSIDENTE :

1350 D'accord.

M. CLAUDE PICARD :

1355 Avant tout, les mots n'arrivent pas tellement bien, alors je vous demanderais de comprendre que parfois j'aurai certainement des hésitations, des choses comme ça.

LA PRÉSIDENTE :

C'est pas grave. Allez-y.

1360

M. CLAUDE PICARD :

Alors, des considérations générales. Bon, plusieurs personnes, dans plusieurs pays, s'intéressent à ce qui se passe à Pointe-Saint-Charles. Pointe-Saint-Charles est reconnue comme étant effectivement active au point de vue social. Alors, c'est tout ça pour dire que ce que l'on fait, là, ça va être regardé par plusieurs pays et puis c'est donc important qu'on le fasse bien.

1365

D'un autre côté, on a l'ancien président des États-unis, Al Gore, qui a fait tout un tour l'année passée dans les Amériques pour dénoncer le réchauffement climatique puis les conséquences du réchauffement climatique et puis finalement ça s'en vient. On doit faire des constructions, des développements urbains qui ne réchauffent pas la planète.

1370

On a aussi l'astrophysicien, Hubert Reeves, qui depuis deux ans, et ça m'avait extrêmement choqué à l'époque, qui depuis deux ans dit que l'humanité vivra pas plus longtemps que l'année 2020 — très heureux si on se rend jusque là —, à cause de l'activité humaine qui développe des poisons dans l'air, et cetera. Donc, Hubert Reeves prévoit la fin de l'humanité pour 2020.

1375

LA PRÉSIDENTE :

Ah oui, 2020?

1380

M. CLAUDE PICARD :

Oui, oui, si vous le faites parler, si vous lui donnez de l'argent pour faire une conférence, il va vous développer ça pour dans une heure.

1385

LA PRÉSIDENTE :

Ah, bon.

1390

M. CLAUDE PICARD :

Effectivement, c'est très choquant.

1395

LA PRÉSIDENTE :

Bien, c'est très choquant.

1400 **M. CLAUDE PICARD :**

Mais il a aussi beaucoup d'arguments, alors c'est-à-dire qu'il faut construire écologique, de façon à conserver l'énergie, faire beaucoup d'espaces verts...

1405 Alors, j'en viens maintenant aux principes qui devraient guider les développements que l'on se propose de faire. Bien, d'abord, évidemment, c'est évident, on doit respecter les constructions du CN qui sont un patrimoine. On doit les respecter et faire notre possible au moins pour les respecter.

1410 Maintenant, j'en viens à la construction de 400 logements sociaux; donc, j'appuie le chiffre de 400 logements sociaux, évidemment, et une construction, comme je pense l'a dit le premier intervenant, qui sont des constructions harmonisées où les gens sont heureux de vivre et non pas des constructions qui atteignent la santé mentale.

1415 Alors, étant donné que je suis un cycliste 12 mois par année, je demande absolument des pistes cyclables déneigées.

LA PRÉSIDENTE :

1420 Oh! C'est pas pratique autrement.

M. CLAUDE PICARD :

1425 Bien, oui! Écoutez, on peut pas être mélangé avec les camions, les autobus, les autos qui sont très, très pressés puis il y a pas de place, il y a pas de place, il y a pas de place pour le cycliste. Je suis obligé, plusieurs fois, d'être dans le banc de neige directement. Enfin, ça, c'est une priorité. En plus, évidemment, la bicyclette est écologique, beaucoup de qualité, elle produit pas des gaz à effet serre, et cetera.

1430 Alors, je demande aussi que soient considérés des espaces verts, beaucoup d'espaces verts, beaucoup d'espaces récréatifs où l'on peut faire du sport aussi. Parce que si je me réfère à ma jeunesse, on avait un stade en plein air et on pouvait faire, il était assez grand pour un terrain de football et puis autour, il y avait une piste pour courir et puis on pouvait même faire du saut en hauteur à droite et à gauche, et cetera. Ça, c'est pour inciter
1435 les gens à faire du sport, qu'ils aient un endroit où faire du sport. Évidemment, ça, c'est seulement pendant la belle saison.

1440 Alors, priorité absolue aussi, pour éviter le réchauffement planétaire, des toits verts. Ça ne demande pas une construction spéciale, simplement des bacs, quelques bacs sur un toit. Ça n'augmente pas le coût de la construction. Il ne s'agit pas de faire un toit vert qui va supporter une épaisseur de terre, je sais pas, de deux pieds, et cetera. Ça, c'est seulement trop de construction.

1445 Mais évidemment, aussi, considérer des alternatives. Comme il était question de géothermie, c'est cher, c'est très cher, c'est très cher au début, mais si ça permet de chauffer 200 maisons pendant 50 ans, parce que quand même on fait un développement qui va durer, je pense, au moins 100, 150 ans, hein? Après, il y aura toujours d'autres promoteurs qui voudront sans doute construire des habitations sur des stades, et cetera.

1450 Puis, évidemment, un transport public efficace pour les gens qui ont des problèmes de mobilité, puis j'en reviens encore, des pistes cyclables.

LA PRÉSIDENTE :

1455 Il reste deux minutes, Monsieur Picard.

M. CLAUDE PICARD :

Ça va si vite que ça?

1460 **LA PRÉSIDENTE :**

Eh bien, oui.

1465 **M. CLAUDE PICARD :**

1470 Donc, considérer les énergies alternatives qui sont, je dirais, « environment friendly ». Je demande aussi un bâtiment pour le centre social autogéré, et puis ce qui a été dit avant, là, on a un magasin IGA. IGA, mais moi, je le trouve très cher. Je suis obligé d'aller près du marché Atwater où il y a le Super C. Parce que Super C est beaucoup moins cher. Il y a des articles, en fait il faut sélectionner les articles. Alors, le IGA, d'accord, ça dépanne, mais j'y vais pas souvent.

Puis j'ai parlé des transports publics qui devraient être améliorés, davantage de lignes d'autobus, une fréquence plus grande des autobus. Voilà, c'est à peu près tout.

1475 **LA PRÉSIDENTE :**

Êtes-vous venu à la journée d'information?

1480 **M. CLAUDE PICARD :**

Non, non, non, non. C'est pour ça, je ne peux pas vraiment parler parce que j'ai pas investi le temps ni les énergies qu'il faudrait pour parler d'une façon pertinente et spécifique de certains points.

1485 **LA PRÉSIDENTE :**

Donc, c'est pour ça que vous avez voulu le faire d'une manière plus générale.

1490 **M. CLAUDE PICARD :**

C'est d'une manière plus générale, c'est ça.

LA PRÉSIDENTE :

1495 D'accord, O.K. Alors, on vous remercie beaucoup puis je vous invite à regarder sur le site Internet de l'Office, si vous pouvez aller soit au Carrefour d'éducation populaire ou...

M. CLAUDE PICARD :

1500 Bien oui, j'y suis tous les jours au Carrefour d'éducation populaire.

LA PRÉSIDENTE :

1505 Bon. Bien, ils ont le poste Internet qui permet d'avoir accès au site de l'Office et vous allez avoir accès aux présentations qui ont été faites par le promoteur. Alors, je le dis aussi pour tout le monde. Sur le site de l'Office, je ne pense pas qu'on l'ait fait aujourd'hui, parce que, bon, on n'a pas eu le temps, mais d'ici quelques jours, les présentations qui ont été faites par le promoteur en journée d'information, dimanche, elles vont se retrouver sur le site Internet avec les cartes, avec... Elles le sont déjà? Ah, bien, on est meilleur que je pensais encore.

1510

Alors, voilà. Donc, vous pouvez avoir accès à tout ça sur le site Internet. Si vous voulez voir, vous allez sur le site Internet de l'Office en utilisant le poste du Carrefour d'éducation populaire.

1515 **M. CLAUDE PICARD :**

Mais vous avez bien compris que je comprends à ce qu'on fasse un développement qui soit écologique, qui n'ait pas de point chaud, d'éliminer le point chaud gigantesque que sont les terrains du CN, O.K.?

1520

LA PRÉSIDENTE :

D'accord. Merci.

1525

(APPLAUDISSEMENTS)

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Bourdon. Je vous écoute, Monsieur Bourdon. On vous écoute.

1530

M. PIERRE BOURDON :

Bonjour. Mon nom est Pierre Bourdon, je suis résidant de la Pointe-Saint-Charles depuis plus de 45 ans, en tout. Je m'excuse de mon retard, j'avais une très bonne raison, on n'en parlera pas aujourd'hui.

1535

J'ai vécu et je vois la Pointe-Saint-Charles changer, malheureusement, pas nécessairement dans la direction que j'aimerais. Les besoins en logements sociaux de la Pointe-Saint-Charles sont réels.

1540

J'avais juste une petite note avant de demander les deux questions. Lorsque j'ai travaillé sur la route, j'ai rencontré un client qui avait un très gros commerce et il avait un très beau building, mais son stationnement était tout raboteux et en bouette, mais il donnait des calendriers à ses clients avec un très beau commerce et une très belle bande de gazon tout le tour, qui montrait le commerce dans ses plus beaux jours.

1545

Alors, j'aimerais savoir si le projet va atteindre son but ou ça va être juste des maisons avec un terrain de bouette alentour? C'était juste un commentaire comme ça.

1550

Dans ma lecture la nuit passée pendant que j'étais à l'hôpital, mon père était malade, et ici je regardais dans le livre de... les cahiers de l'OCPM, à la page 44, ça dit :

1555

« Les limites du rôle de l'Office de consultation publique de Montréal — Le projet adopté après le dépôt du rapport peut ne pas correspondre aux attentes du milieu ni aux recommandations de l'Office. Dans le cas du projet Nordelec, le projet a été adopté, il n'y a pas eu de suivi

auprès de la communauté. L'absence de suivi des recommandations est une des lacunes que l'on observe actuellement. »

1560 **LA PRÉSIDENTE :**

Où est-ce que vous lisez ça, là, vous?

1565 **M. PIERRE BOURDON :**

Dans les deux livres...

LA PRÉSIDENTE :

1570 Les cahiers de l'OCPM, O.K.

M. PIERRE BOURDON :

Dans le dossier de l'OCPM. Alors, vous êtes consultatif et non décisionnel dans les...

1575

LA PRÉSIDENTE :

Tout à fait.

1580 **M. PIERRE BOURDON :**

Si on s'entend bien. Maintenant, ma question rejoignait le groupe SAMCON, qui vont faire les maisons à ce que j'ai compris. Si j'ai bien compris avec mon secondaire V, le terrain va être décontaminé sur place, la terre va être amenée — va être amenée, je sais pas si elle va être décontaminée — par quel moyen? Ils ne l'avaient pas expliqué de quel moyen ils décontaminaient le terrain, ils vont faire des talus de terre avec cette terre contaminée là et vont l'ensacher dans une toile géotextile.

1585

Alors, ma question est : quelle est la durée de vie de cette toile géotextile?

1590

LA PRÉSIDENTE :

Oh! Ah, bien là, écoutez. Moi, je ne suis pas en mesure de répondre à cette question-là. Dimanche, on avait, sur place, tous les gens qui étaient là pour répondre aux questions.

1595 **M. PIERRE BOURDON :**

Oui, effectivement. Je croyais qu'ils étaient pour être là ce soir aussi.

LA PRÉSIDENTE :

1600

Non.

M. PIERRE BOURDON :

1605

Parce que c'était une période de questions.

LA PRÉSIDENTE :

1610

Non. C'est une période d'expression d'opinions ce soir. On est venu chercher vos points de vue.

M. PIERRE BOURDON :

1615

Bien, mon inquiétude c'est : est-ce que cette toile-là est de 10 ans, 25 ans ou à vie?

LA PRÉSIDENTE :

Au fond, vous avez peur que cette toile-là ne réussisse pas à faire le travail.

1620

M. PIERRE BOURDON :

Bien, c'était juste une question comme ça qui m'est passée à l'esprit.

LA PRÉSIDENTE :

1625

De protection.

M. PIERRE BOURDON :

1630

La deuxième était pour l'AMT, qui va s'occuper au niveau ferroviaire, parce qu'ils vont développer le côté ferroviaire, ils disaient que les locomotives fonctionneraient soit à l'électricité ou soit au diesel. Et je me demandais à quel endroit exactement ils étaient pour passer : soit par la voie sud ou en plein milieu de la Pointe-Saint-Charles; si c'est le cas, qui va payer l'électrification de cette ligne ferroviaire qui n'est pas électrifiée présentement?

1635

LA PRÉSIDENTE :

C'est des très bonnes questions, mais il faudrait...

M. PIERRE BOURDON :

1640

J'ai eu le temps de cogiter ça à l'hôpital.

LA PRÉSIDENTE :

1645

Bien oui, c'est ça, là. De toute façon, je vais répéter, je ne sais pas, c'est pas une vraie réponse à votre question, mais vous allez avoir l'occasion de les revoir ces gens-là. Une fois que leur projet va être plus déployé, ils vont revenir en consultation publique pour, effectivement, à ce moment-là, expliquer davantage et répondre à des questions qui peuvent être aussi détaillées. Je ne sais pas si même l'AMT aurait été en mesure de répondre cette fois-ci à cette question-là, parce qu'ils sont au démarrage de leur projet.

1650

Par contre, au niveau de SAMCON, il y aurait sûrement eu une réponse.

M. PIERRE BOURDON :

1655

O.K. Est-ce qu'on sait à quel moment vont avoir lieu les prochaines réunions?

LA PRÉSIDENTE :

1660

Les prochaines consultations où vous allez pouvoir poser des questions?

M. PIERRE BOURDON :

1665

Oui?

LA PRÉSIDENTE :

1670

Non. Ça, c'est l'Arrondissement qui va répondre à ça. Nous, on remet, ce que je peux vous dire parce que ça nous concerne, nous, on va remettre notre rapport au début du mois de mars, et ce rapport-là s'en va au maire de Montréal et il s'en va à la mairesse de l'arrondissement du Sud-Ouest, madame Montpetit, mais il va porter sur les principes directeurs qui devraient guider les projets.

1675

Et ce que dimanche, ce qui a été présenté dimanche, c'est une illustration de la réflexion des promoteurs après avoir travaillé avec les groupes du milieu, là, à élaborer ces projets-là. Mais cette vision-là, elle va se déployer, là. Elle va se déployer en projet beaucoup plus concret et c'est ça qui va être mis en consultation; exactement quand? Je ne suis pas capable de vous le dire.

M. PIERRE BOURDON :

1680

O.K. Malheureusement, j'ai pas eu le temps de regarder le dictionnaire avant de m'en venir parce que j'étais assoupi, mais « logements abordables », pour moi, à la Pointe-Saint-Charles, n'a jamais eu le bon terme exactement par les promoteurs immobiliers, quand j'ai
1685
entendu 125 000 à 150 000 \$ avec 6 000 \$ de la Ville de Montréal d'extra. Pour moi, logements abordables, c'est quelqu'un qui peut se le payer, qui a un faible revenu, malheureusement.

LA PRÉSIDENTE :

1690

O.K. On note votre définition.

M. PIERRE BOURDON :

1695

Merci.

(APPLAUDISSEMENTS)

LA PRÉSIDENTE :

1700

Merci beaucoup, Monsieur Bourdon. Madame Nathalie Berthelemy.

Bonsoir, Madame Berthelemy.

Mme NATHALIE BERTHELEMY :

1705

Bonsoir. Moi, je représente le comité Enviro-Pointe qui est né il y a à peu près un an aujourd'hui. Enviro-Pointe, c'est un comité citoyens de Pointe-Saint-Charles, qui est composé d'une quinzaine de membres, dont plusieurs sont ici ce soir.

1710

Puis, en fait, je voudrais rapporter aux promoteurs de ce projet un état de fait sur la santé des habitants de Pointe-Saint-Charles, parce que je pense que ça rentre en compte dans la conception du projet.

1715

À Pointe-Saint-Charles, on a un contexte qui fait que l'état de santé des habitants est moins bon que dans le reste de l'île. J'ai des chiffres : par exemple, le taux d'hospitalisation évitable entre 95 et 2000 était de 71 sur 100 000 personnes, pour 33,4 pour l'Ouest de Montréal. Ça veut dire qu'en fait, on a plus du double d'hospitalisations en taux de personnes, bien sûr, d'hospitalisations évitables sur Pointe-Saint-Charles.

1720 Le taux de mortalité évitable, c'est la même chose. Il est de 77,6 contre 44,8 sur l'Est, le Nord-Est, je crois... en fait, je ne sais plus. Donc là aussi, on a un taux de pas tout à fait le double, mais presque.

1725 En moyenne, sur Pointe-Saint-Charles, une femme vit cinq ans et demi de moins que dans le reste de Montréal et un homme quatre ans de moins.

LA PRÉSIDENTE :

1730 Pourriez-vous nous dire où vous avez pris vos chiffres?

Mme NATHALIE BERTHELEMY :

1735 Ça, c'est des chiffres qui sont communiqués par la Ville de Montréal. C'est des chiffres tout à fait... qu'on peut trouver sur le site Internet. Si vous voulez, je pourrai vous fournir ultérieurement...

LA PRÉSIDENTE :

1740 La source, j'aimerais bien.

Mme NATHALIE BERTHELEMY :

1745 La source précise. Parmi les causes de décès, on a des cancers du poumon, les maladies liées à l'appareil respiratoire, qui sont en proportion plus fréquentes aussi dans le reste de l'Île. Et puis parmi les qualités reliées à la mauvaise qualité de l'air, on a aussi l'asthme pédiatrique, donc qui touche les enfants, qui est plus marqué à Pointe-Saint-Charles qu'ailleurs.

1750 Alors, évidemment, c'est pas uniquement parce que l'air est plus mauvais à Pointe-Saint-Charles qu'ailleurs, c'est une combinaison de facteurs qui détermine cet état de fait.

1755 La pollution de l'air, c'est une cause des problèmes, mais les problèmes de santé, on a prouvé, enfin des scientifiques ont montré que les problèmes de santé engendrés par la pollution de l'air peuvent être accentués par les conditions économiques et sociales particulières, comme sur le terrain de Pointe-Saint-Charles.

Donc, nous, en tant que comité Enviro-Pointe, il nous semble primordial que tout nouveau projet sur notre territoire tienne compte de cette situation où la santé des habitants est déjà dégradée et qu'il ne vienne surtout pas rajouter des problèmes en accentuant les problèmes de pollution de l'air.

1760

Alors, c'est pour ça qu'on appuie en particulier le fait qu'il faut prévoir un accès au Sud de la zone pour le site; ne pas supprimer le parc de la Congrégation, qui est un espace vert qui, au contraire, permet d'avoir un aspect positif sur l'air, qui contient déjà des arbres matures et qui est placé dans un environnement où le trafic est déjà important.

1765

Et puis en plus, la raison d'éviter ce parc nous paraît d'ordre économique, parce qu'apparemment, ça serait moins cher pour eux de faire un accès au nord plutôt qu'au sud, mais c'est sûr qu'eux, ils vont pas faire forcément les frais d'un accès au nord, mais par contre les habitants, eux, en termes de niveau de vie et puis au niveau des maladies, vont en faire les frais, et puis la société tout entière en termes d'impôts.

1770

Donc, nous demandons au promoteur de bien réfléchir à cet état de fait, qu'il travaille ici dans un environnement où les choses sont pas forcément aussi saines qu'en plein milieu du mont Royal, et qu'ils fassent bien attention de ne pas augmenter le trafic et puis qu'ils fassent aussi en sorte de faire des choses positives pour l'air ambiant. Parce que rien n'empêcherait, par exemple, le promoteur d'aller de l'avant, de rechercher des éléments dans le projet qui pourraient être bénéfiques à la qualité de l'air, davantage d'espaces verts, des toits verts. Ça serait pour nous une solution d'avenir. Et puis lorsqu'on construit dans l'immobilier, on laisse souvent sa marque pour longtemps, alors c'est pas juste pour cinq ans, c'est pour très longtemps.

1775

1780

Donc, nous, on aimerait que les choses soient faites de manière à ce qu'on prenne en compte la problématique actuelle en termes de santé des citoyens et puis qu'on mette une marque positive dans l'avenir. Puis sinon, on appuie aussi la proportion des 40 % de logements sociaux qui correspond aux besoins du quartier aussi.

1785

LA PRÉSIDENTE :

Ne vous en allez pas. Moi, j'aurais une question pour vous un peu... j'aimerais ça échanger avec vous, un peu comme on l'a fait tantôt avec monsieur King. Vous devez le savoir, pendant un certain temps, les camions ont circulé sur les rues résidentielles, dans le quartier, pour avoir accès au site. Je me souviens que quand on est venu ici en consultation au mois d'octobre, c'est une des choses qui m'avait frappée. Il y a eu beaucoup de commentaires de la part des gens, vous aviez vécu des épisodes extrêmement douloureux, si je peux dire, souffrants, de camionnage dans les rues résidentielles.

1790

1795

1800 Avec l'accès qui a été remodelé un peu, par Sébastopol, il y a des types de camions qui maintenant peuvent passer par Sébastopol, ils ne passent plus par les rues résidentielles. Alors, vous les voyez beaucoup passer. Même le promoteur a dit, dimanche dernier, qu'il y avait une centaine de camions qui avaient circulé par Sébastopol récemment et que les gens s'étaient pas plaints parce qu'ils s'en étaient pas rendu compte.

1805 Il n'y a que les gros camions, les gros, qui ne peuvent pas passer. Là, je sais pas comment est-ce qu'on... c'est des 18 roues ou quelque chose du genre, mais c'est des gros camions qui ne peuvent pas tourner quand ils arrivent par Sébastopol et qui, s'il y avait par exemple un chantier demain matin pour l'AMT, construire son bâtiment, devraient passer dans les rues résidentielles pour permettre au chantier d'aller de l'avant.

1810 Vous, là, une fois que vous savez ça, comment est-ce que vous progressez dans votre réflexion vers une solution? Compte tenu des principes puis des objectifs que vous avez de l'avant. Ça, c'est la réalité, là. Évidemment, on est, puis je vous place dans une situation où je vous force un peu, c'est sûr, parce que je vous dis : il y a un chantier demain matin — il n'y en a pas de chantier demain matin, mais le chantier pourrait venir assez rapidement. C'est un peu la question que je posais à monsieur King tantôt.

1815 Vous, vous la voyez comment cette réflexion-là qu'il faut faire si l'AMT nous dit : on s'en vient s'installer, bientôt il va falloir construire, il va falloir qu'il y ait des camions qui passent. Il y en a une certaine catégorie de camions qui peuvent tourner, les autres ne peuvent pas tourner. Si on veut construire, il va falloir que les camions puissent tourner puis entrer par Sébastopol, ou bien il y a l'hypothèse des rues résidentielles, ce qui est quand même catastrophique, ou bien on peut pas aller de l'avant avec le chantier à court terme.

1825 Monsieur King, lui, il nous dit : au niveau des principes, c'est... au fond, il faut faire le constat que si on accélère ou on augmente la circulation sur Wellington, ça, ça devient incompatible avec l'idée d'y installer des commerces. Et là, il y a une incongruité.

Vous, vous venez mettre de l'avant des considérations, des objectifs environnementaux qui sont très importants, qui ont été mis de l'avant par plusieurs personnes.

1830 **Mme NATHALIE BERTHELEMY :**

Et sur la santé aussi.

LA PRÉSIDENTE :

1835 Et sur la santé, c'est ça. Alors, face à cette situation-là qui est assez proche de la réalité, vous réfléchissez comment? Je ne vous demande pas de me donner une solution, juste progresser dans la réflexion.

Mme NATHALIE BERTHELEMY :

1840 D'accord, O.K. Bien, dans ce cas-là, je vais prendre le temps... enfin, est-ce que vous voulez que je vous réponde tout de suite?

LA PRÉSIDENTE :

1845 Bien, si vous avez des idées maintenant, je les prendrais.

Mme NATHALIE BERTHELEMY :

1850 Bien moi, la seule chose j'ai envie de vous répondre c'est : effectivement, il n'y aura pas de construction demain et c'est toujours bien de prendre le temps de réfléchir à ce qu'on fait dans le long terme quand on travaille des choses comme ça.

1855 Est-ce qu'on ne pourrait pas bénéficier d'un accès sécuritaire et qui soit bon? Est-ce que ça serait possible de réfléchir dans ces termes-là et de lever la barre un peu plus haute, plutôt que de se dire : ah, on est pris, demain matin, il faut qu'on trouve une solution, puisque justement demain matin, on n'est pas pris de devoir trouver une solution.

1860 Donc, ma réponse ça serait plus : reprenons le plan de Pointe-Saint-Charles, reprenons les différents paramètres dans le projet, regardons comment on peut faire passer ces gros camions-là, parce que moi, dans le détail, je ne peux pas vous donner une réponse tout de suite parce que je ne connais pas assez bien le détail, et regardons où est-ce qu'on pourrait les faire passer de manière intelligente et puis de manière à ce que ça n'ait pas d'impact, ni sur la vie au quotidien, ni sur... voilà. C'est ça, ma réponse.

1865

LA PRÉSIDENTE :

1870 Là, je vous demande pas de réponse, mais je vais vous dire une chose : si la conséquence c'était : l'AMT doit considérer à ce moment-là des alternatives à Pointe-Saint-Charles, parce qu'eux, il faut qu'ils soient installés en 2012 et puis que, pour des raisons qui peuvent être les leurs, ils ne veulent pas investir dans une solution qui est au sud. C'est compliqué, c'est pas facile, il y a plusieurs intervenants.

Mme NATHALIE BERTHELEMY :

1875 C'est quoi les raisons qui font qu'ils s'impliquent pas, qu'ils s'intéresseraient pas à regarder un accès au sud?

LA PRÉSIDENTE :

1880 C'est toujours... quand il s'agit d'accès et d'accès qui pourraient être utilisés par plusieurs personnes, c'est toujours les coûts qui sont en cause. Là, le promoteur l'a présenté dimanche, là, il y a la possibilité d'avoir un accès, mais qui serait réservé au camionnage, un passage à niveau qui pourrait être construit d'ici 16 à 18 mois. Si le chantier de l'ATM doit aller de l'avant avant ça...

1885

Mme NATHALIE BERTHELEMY :

1890 Mais qu'est-ce qui rentre en compte dans ces décisions-là? Si c'est juste un facteur économique, les citoyens et puis la santé des citoyens, le facteur économique, il existe aussi dans ce sens-là. On peut juste regarder le coût économique de la santé des citoyens.

(APPLAUDISSEMENTS)

LA PRÉSIDENTE :

1895

O.K. Attendez, on avance, là. Alors, vous, vous nous dites : si c'est juste un facteur économique, il faut mettre en contre-ballant, le facteur santé.

Mme NATHALIE BERTHELEMY :

1900

Non, mais même le facteur économique du coût de la santé peut être en balance pour travailler en dollars, mais c'est sûr qu'il y a un facteur humain aussi qui s'ajoute au facteur économique de la santé.

1905

LA PRÉSIDENTE :

D'accord, O.K. On va s'arrêter là.

Mme NATHALIE BERTHELEMY :

1910

Et en termes de solution, je pense qu'effectivement ça vaut la peine de réfléchir à ces... justement, peut-être d'avoir davantage d'informations pour savoir qu'est-ce qu'on peut faire et qu'est-ce qu'il est intelligent de faire pour le bien-être de tout le monde.

LA PRÉSIDENTE :

1915

O.K. On va s'arrêter là. Merci beaucoup.

(APPLAUDISSEMENTS)

1920

LA PRÉSIDENTE :

Ah, Action-Gardien, c'est vous Blandine.

Mme BLANDINE CHARBONNEAU :

1925

C'est nous. On est deux.

LA PRÉSIDENTE :

1930

Alors, je vous écoute. Vous allez nous présenter votre collègue?

Mme BLANDINE CHARBONNEAU :

1935

Bonsoir. Alors, on représente donc la table Action-Gardien, en fait, qui travaille depuis plus de 25 ans avec les citoyens de Pointe-Saint-Charles et tente de représenter au mieux les intérêts de la population. Tous les enjeux d'aménagement du quartier, ce sont des préoccupations majeures depuis de nombreuses années et c'est pour ça qu'à Action-Gardien, depuis 2003, on travaille sur les terrains du CN, comme vous le savez.

1940

Alors, nous sommes venues à deux pour vous présenter. Donc, moi, c'est Blandine Charbonneau et Geneviève Grenier prendra la suite après moi.

LA PRÉSIDENTE :

1945

D'accord.

Mme BLANDINE CHARBONNEAU :

1950

Alors, on a plusieurs points à vous proposer ce soir sur l'état de nos réflexions que vous connaissez, par ailleurs, mais ils nous a semblé bon de venir préciser certains aspects.

LA PRÉSIDENTE :

Allez-y.

1955 **Mme BLANDINE CHARBONNEAU :**

Donc, je commencerais par revenir sur le processus et sur ce qu'on pourrait qualifier de projet global dans ce sujet sur les terrains du CN.

1960 Alors, il nous semble que la première chose c'est qu'on a beaucoup parlé d'avoir une vision d'ensemble, d'avoir une vision intégrée, mais on a quand même trois promoteurs, trois développeurs et il est clair qu'il faudrait que chacun de ces développeurs contribue à l'ensemble du projet et à chacun des volets de ce projet, et ainsi on pourrait avoir un projet réellement intégré à un projet vraiment qu'on pourrait qualifier d'ensemble. Si chacun reste
1965 de son côté, on a un terrain qui est fragmenté en trois parties, on a des intérêts qui restent chacun de leur côté et on ne peut pas vraiment qualifier cette démarche d'une démarche d'ensemble.

Ensuite, il nous semble qu'il est nécessaire que l'Arrondissement prenne très
1970 clairement la responsabilité d'exiger que les projets qui vont être présentés vont bien correspondre clairement aux principes directeurs qui ressortent de la démarche qui est menée par l'Office depuis le mois d'août, et que ça corresponde à la vision d'ensemble. C'est dans la suite du premier point que j'ai amené, il n'est pas question qu'il y ait un développement qui se fasse à la pièce, et si on veut que cette logique d'ensemble, cette
1975 vision globale soit respectée, il faudra avoir des processus très fermes pour s'assurer que les projets correspondront aux principes directeurs et à la vision qui va ressortir.

Pour ça, on peut se questionner sur les processus de suivi qui vont suivre cette
nouvelle façon de faire que l'Office a abordée depuis plusieurs mois sur les terrains du CN.
1980 On sait bien qu'il y aura un rapport, mais qu'est-ce qui va suivre? Y aura-t-il des mesures aussi innovatrices qu'a tenté de le faire ce processus? Est-ce qu'on aura un processus de suivi ferme avec un comité qui pourra ressembler à celui qui a travaillé pendant tout l'automne? Il y a bien des possibles qu'on peut imaginer.

Ensuite, il est à mon avis très primordial, et à l'avis de tous, que les principes
1985 directeurs ne se cantonnent pas à rester des vœux pieux, mais qu'ils deviennent des engagements fermes. Je crois que tout le monde est pour la vertu, tout le monde est d'accord, mais quand il s'agit d'en arriver à des choses plus concrètes, à des choses qui coûtent de l'argent, plus personne ne veut être le porteur.

1990 Et je donnerais un exemple en disant qu'on s'est étonné que la Société de transport, que la STM n'était pas plus présente. On a quand même beaucoup parlé de transport en commun et la STM n'était pas présente. Alors, c'était difficile de parler de responsabilité en termes d'amélioration du transport en commun n'ayant pas le groupe porteur.

1995 Par ailleurs aussi, on s'est étonné que la Ville de Montréal, la Ville centre ne soit pas plus présente, étant donné qu'on a beaucoup parlé d'infrastructures, de circulation, de transport. Et vous savez très bien qu'on a beaucoup plaidé pour une vision globale, une vision d'ensemble pour ces enjeux-là, et qu'il faut élargir la vision au-delà du quartier et au-delà de l'arrondissement aussi.

2000 Enfin, un autre point un peu global, si on peut dire, c'est au niveau du verdissement. Je viendrai toujours dans une vision qui va à l'encontre de la fragmentation en trois parties, parce qu'il nous semble qu'il faut instaurer les mêmes critères de verdissement et d'aménagement en termes de parcs, d'espaces verts pour tous les... pour les trois parties de ce terrain puisqu'il semble vraiment qu'on a trois parties différentes étant donné qu'on a perdu un petit peu cette vision d'ensemble.

2005
2010 Donc, il faudrait vraiment avoir des standards communs et qu'on ait aussi des garanties très fermes, des garanties très claires au niveau de l'engagement sur la réalisation des parcs, des espaces verts, de la piste cyclable, des jardins communautaires. On nous a parlé de tout ça, mais quels sont les engagements fermes que les promoteurs sont prêts à prendre? Et comment s'assurer que le verdissement et tout ce qui est le verdissement au sens large ne sera pas cantonné à la partie résidentielle, mais que ce sera porté par l'ensemble des promoteurs?

2015 Et je termine avec le dernier point, mon dernier point et non le moindre, qui est le logement. Je suis contente de voir que c'est ressorti beaucoup ce soir et je crois que vous verrez à quel point c'est sincèrement porté par toute la population de Pointe-Saint-Charles. Depuis les présentations antérieures, on peut constater qu'il y a une augmentation de la superficie du terrain qui serait développé pour du logement communautaire, mais je crois que vous l'avez entendu d'une manière très criante ce soir, la proposition reste tout à fait insuffisante par rapport aux besoins du quartier.

2020
2025 Vous avez très bien entendu que si on veut pas creuser davantage le besoin et si on veut y répondre, la proportion actuelle de 40 % doit être maintenue et pour atteindre cette proportion, c'est environ 400 logements sociaux et communautaires qui devront être construits sur les terrains du CN. Je crois que vous l'avez très entendu.

2030 Alors, pour se rendre à ce 40 %, à ce 400 unités, il faut absolument réfléchir à de nouvelles avenues, il faut continuer à vouloir être innovateur et à vouloir faire les choses différemment. Donc, il faut augmenter, en première chose, cette surface de terrains qui a été dédiée aux logements communautaires.

2035 On a vu que c'était deux terrains qui ont été identifiés pour être vendus. La taille de ces terrains et toutes les circonstances ne peuvent pas garantir fermement qu'on pourra se rendre au pourcentage qui a été annoncé. On sait à quel point les normes de dépollution, les

2040

programmes de financement peuvent faire fluctuer le nombre d'unités qui se réaliseraient. Donc, on ne peut pas estimer que la garantie est suffisante pour la réalisation de ces unités. Donc, il faut vraiment aller réfléchir à des façons de faire pour augmenter réellement, pour se rendre à 40 % ou à 400 unités.

2045

Ensuite, je crois aussi que c'est quelque chose qui est ressorti ce soir, c'est le désir de continuer à vivre à Pointe-Saint-Charles dans une réelle mixité sociale, et pour ça il faut une répartition des unités, quel que soit leur mode de tenure ou leur typologie, une répartition uniforme à l'intérieur du secteur et des qualités et des types de construction égale pour pas qu'il y ait de distinction qui puisse se faire uniquement de l'extérieur.

2050

Et, également, on nous a parlé donc que les logements communautaires pourraient se réaliser dans la première phase, ce qui est une bonne chose, mais on devrait s'assurer qu'il y ait d'autres programmes, qu'il y ait d'autres logements sociaux communautaires dans chacune des phases qui suivront.

2055

Il y a certainement des moyens d'y réfléchir en mettant en contribution les autres paliers du gouvernement, il y a bien des façons de faire et il faudra aller vraiment suivre ce qui s'est fait ailleurs et s'en inspirer.

LA PRÉSIDENTE :

2060

Il reste trois minutes, Blandine.

Mme BLANDINE CHARBONNEAU :

2065

Je termine en disant qu'on a beaucoup fait référence à SAMCON en tant que promoteur, mais je voudrais juste terminer ma partie en disant que c'est le Groupe Mach qui est le propriétaire et que sa contribution doit être vraiment plus importante. La contribution, que ce soit en terrains, en don de terrains ou par vente de terrains contaminés. Et je passe la parole à ma collègue.

2070

LA PRÉSIDENTE :

D'accord.

Mme GENEVIÈVE GRENIER :

2075

Bonjour. Moi, je vais vous parler de la question de l'accès au site et des problèmes de camionnage. En fait, je ne comprends pas trop, il y a une forme de pression pour qu'on ait à décider si on a à sacrifier le parc Congrégation pour permettre le camionnage. Il me semble que dans un processus dans lequel on est, c'est le temps de réfléchir, de mettre tout

2080 sur la table. Et nous, avec ce qu'on voit, on pense que c'est précipité et c'est pas justifié de sacrifier le parc.

2085 Donc, nous, la solution qu'on voit, c'est vraiment de faire passer par le sud, par Marc-Cantin, que ça devienne la principale voie d'accès au site et pour tout ce qui est le camionnage. Donc, on parle d'un accès qui pourrait être à court ou moyen terme. On a parlé de 12 à 18 mois avec un passage à niveau, éventuellement ça pourrait être un accès avec un viaduc, mais ça, on sait que c'est une solution qui pourrait être mise en place plus à long terme.

2090 Au niveau du parc Congrégation, bon, à notre avis la rue Wellington doit vraiment pas devenir la principale rue d'accès au site. On doit pas en faire la voie de camionnage privilégiée pour l'accès au site. Puis au niveau du parc Congrégation, de faire l'accès par le parc, je pense qu'il y a beaucoup de questions qui se posent dans le cadre du processus qui a eu lieu par l'OCPM. Je pense qu'il n'y a pas suffisamment d'information qui a été mise sur la table par les différents développeurs pour quantifier le flux actuel de camionnage et le flux 2095 futur de camionnage que l'opérationnalisation du site va amener.

Donc, ça, il me semble que c'est des informations qui n'ont pas été clairement quantifiées.

2100 Ensuite, l'accès par Wellington, Sébastopol se trouve sur la réserve foncière de l'AMT. Donc, est-ce qu'on sait actuellement si cet accès-là demeurera public, s'il se trouve sur le site de l'AMT? Donc, ça, je pense que c'est une autre bonne question à laquelle il faudrait répondre avant d'aller de l'avant avec cette solution-là qui, pour nous, n'en est pas une.

2105 L'autre chose... aussi, il y a forme de pression qui s'exerce sur la communauté pour qu'on accepte qu'il y ait une voie qui passe à travers le parc. Puis les usages qui sont faits actuellement sur le site, c'est des usages qui sont non-conformes au Plan d'urbanisme, donc des usages illégaux. Donc, c'est une autre raison qui, pour nous, on voit pas pourquoi on 2110 nous met une pression pour qu'on accepte cette solution-là qui pour nous n'en est pas une.

Donc, voilà pourquoi on pense que... on doit privilégier un accès vers le sud et conserver l'accès actuel comme il est pour le nord.

2115 Je voudrais aborder la question des nuisances pour la zone industrielle.

LA PRÉSIDENTE :

Mais là, vous avez une minute, Geneviève, parce que j'ai encore une dizaine d'intervenants qui ont droit à leur temps de parole aussi.

2120

Mme GENEVIÈVE GRENIER :

Oui, je comprends tout à fait. Alors, rapidement, ce qui nous apparaît important c'est que le zonage qui va être attribué au niveau du complexe sud, que ça soit un zonage qui va respecter la cohabitation entre la partie résidentielle et industrielle, puis que les nuisances, que le zonage fasse en sorte que les nuisances soient confinées à l'intérieur des bâtiments.

2125

On avait des préoccupations au niveau des méthodes, en fait, des terres contaminées, comment ces terres-là vont être disposées. Bon, je pense que dans le processus...

2130

LA PRÉSIDENTE :

La prochaine étape.

2135

Mme GENEVIÈVE GRENIER :

On est à une étape préliminaire, tout à fait. Donc, en conclusion, bon, je pense que oui, on est à une étape préliminaire. Les discussions qui ont été amorcées, le travail quant à nous devrait se poursuivre, ces échanges-là.

2140

Je crois aussi que la balle est maintenant dans le camp de l'Arrondissement. L'Arrondissement doit prendre les moyens pour faire en sorte que le projet soit vraiment un projet intégré, qu'il soit le résultat d'une consultation de différents acteurs. On devrait pouvoir y retrouver les principes directeurs qui ont été dégagés et puis ça devrait pas être un règlement ou un plan d'ensemble qui serait calqué sur les désirs des différents développeurs.

2145

LA PRÉSIDENTE :

Je vous arrête parce que les gens partent. J'ai l'impression que je vais perdre des joueurs. Rendez le texte, on va le rendre public, là, donnez-le à Henri puis ça sera une occasion.

2150

Mme BLANDINE CHARBONNEAU :

2155

On a jusqu'au 6 pour le rendre, c'est ça? On a jusqu'au 6 février?

LA PRÉSIDENTE :

2160

Jusqu'au 6 février pour nous le remettre, O.K.? Merci infiniment.

(APPLAUDISSEMENTS)

LA PRÉSIDENTE :

2165

Bon. Alors, j'espère que je perds pas trop de gens qui avaient l'intention de venir s'exprimer. Monsieur Donald Nolet, le prochain.

Bonsoir, Monsieur Nolet, on vous écoute.

2170

M. DONALD NOLET :

Bonsoir. D'abord, je voudrais simplement poser quelques questions et je demanderais de répondre, si c'est possible, seulement à la première, les autres ça sera comme des questions qui auront été déposées.

2175

LA PRÉSIDENTE :

D'accord.

2180

M. DONALD NOLET :

Et ça sera suivi de quelques petites opinions par la suite. Alors, ma première question à laquelle j'aimerais que vous répondiez c'est : est-ce que j'ai bien lu dans les documents de l'Office de consultation que si on posait des questions ici, quelque temps par la suite, elles seraient sur votre site et que donc on pourrait éventuellement obtenir, pas éventuellement, mais sûrement obtenir une réponse aux questions qu'on se pose?

2185

LA PRÉSIDENTE :

2190

Écoutez, normalement, c'est des choses qui peuvent être possibles quand on est en processus traditionnel, si vous voulez, de consultation publique. Cette fois-ci, on a eu toute une journée, on a consacré toute une journée aux questions et aux réponses apportées par le promoteur. Le problème que vous nous posez actuellement c'est qu'on est en fin de processus. Alors, si j'ouvre la possibilité aux gens de poser des questions puis que je vais

2195

chercher les réponses des promoteurs, c'est des questions sur lesquelles on n'aura pas l'occasion de revenir, d'une manière ou d'une autre, parce que la période d'expression des points de vue aura été fermée, jusqu'à un certain point.

2200 Par contre, je voudrais comprendre le but de votre intervention, parce que si vos questions peuvent être présentées dans le cadre du prochain processus de consultation, là on va reprendre une formule plus traditionnelle et là, vous allez pouvoir à la fois les poser directement, mais si vous n'avez pas obtenu une réponse, les laisser porter puis obtenir une réponse par écrit.

2205 Alors, pourquoi aujourd'hui poser une question?

M. DONALD NOLET :

2210 Bien, évidemment, c'est pour comprendre mieux les enjeux de ce qui se passe actuellement.

LA PRÉSIDENTE :

2215 Bien, donnez-moi une idée de la question que vous souhaiteriez poser.

M. DONALD NOLET :

2220 Alors, c'est toutes des questions qui ont rapport au coût.

LA PRÉSIDENTE :

Au coût?

2225 **M. DONALD NOLET :**

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

2230 Ça, c'est très embêtant à ce stade-ci. Puis à part de ça, au coût des projets des promoteurs?

M. DONALD NOLET :

2235 Bien, je vais vous les poser.

LA PRÉSIDENTE :

2240 Bien, donnez-moi s'en une. Donnez-moi s'en une que je voie.

M. DONALD NOLET :

2245 O.K. Bon, ma première question c'est : combien d'impôts fonciers que ça va rapporter de plus à la Ville?

LA PRÉSIDENTE :

2250 C'est une belle question, ça. Mais là, ils ne seront pas capables de répondre tant que les projets ne seront pas développés. Là, on a des visions, on n'a pas de projet ferme.

M. DONALD NOLET :

Oui, mais c'est pour se préparer à la prochaine étape.

2255 **LA PRÉSIDENTE :**

Je comprends, je vous comprends très bien.

M. DONALD NOLET :

2260 Moi, je veux arriver à la prochaine étape puis être en mesure de comprendre c'est quoi les coûts, là. Comme citoyen, si on sait pas de quoi on parle en termes de coûts, après... C'est parce que moi je relie ça aux demandes que la population de Pointe-Saint-Charles fait.

2265 **LA PRÉSIDENTE :**

2270 O.K. J'ai une proposition à vous faire. Laissez-nous vos questions et moi je m'engage à les mettre en annexe au rapport de l'Office : voici des questions que les gens nous ont soulevées et auxquelles il n'y a pas eu de réponses d'apportées, auxquelles il faudrait qu'il y ait des réponses qui soient apportées au démarrage de la prochaine consultation. Qu'est-ce que vous en pensez?

M. DONALD NOLET :

2275 C'est parfait.

LA PRÉSIDENTE :

2280 O.K. On y va.

M. DONALD NOLET :

2285 Alors, c'était ma première question sur l'impôt foncier. Ce que j'aimerais savoir aussi, ça va être : c'est quoi le coût estimé de la décontamination du sol sur le terrain du CN? J'aimerais aussi avoir un estimé du prix de vente du terrain à l'AMT. La même chose pour le prix de vente du terrain à SAMCON, le constructeur domiciliaire. J'aimerais aussi avoir un estimé du coût du viaduc pour l'entrée sud.

LA PRÉSIDENTE :

2290 Ça, ça a été donné, 25 millions.

M. DONALD NOLET :

2295 D'accord. En fait, comme je vous disais, finalement, l'idée qu'il y a en arrière de tout ça, c'est comme de voir si les demandes de la population, finalement, rentrent dans les coûts et, éventuellement, les profits et les bénéfices que les différentes instances vont avoir, dont, mettons par exemple, la Ville, là... évidemment, moi, je suis pas sûr de mon chiffre, là, mais juste sur un bout de papier, là, j'arrive à au moins 2 millions par année de plus en impôts
2300 fonciers pour la Ville, là, en mettant, mettons, 2 000 \$ d'impôts fonciers par unité, à peu près 1 000 logements.

2305 C'est parce que ce qu'on nous a dit aussi dimanche, ils nous ont dit, quelqu'un a dit : bien, ce qui est proposé actuellement c'est 25 % de logements sociaux, alors que la demande du quartier c'est 40 %. Et la réponse qui nous a été donnée par le promoteur SAMCON : bien, on peut pas aller plus que 25, sinon le projet serait plus faisable, il serait plus rentable. Donc, nous, SAMCON, on le ferait pas.

2310 Mais comme il a été dit aussi par Action-Gardien, dans le fond, c'est pas vrai qu'il y a juste SAMCON dans ça qui est capable de contribuer aux besoins sociaux dont les logements sociaux, il y aussi le Groupe Mach, là. Puis c'est pour ça qu'on veut savoir comment que, dans le fond, lui, qu'est-ce qui va avoir empoché de plus que la piastre qu'il a donné pour avoir le terrain.

2315 Puis c'est la même chose pour la Ville. C'est sûr que dans les demandes de la population du quartier, c'est sûr qu'il y a des argents qui vont devoir être investis pour la Ville. Mais notre idée à nous c'est : si la Ville fait des millions de plus à cause de ce projet-là, bien, il doit y en avoir un peu et peut-être un plus qui revient pour régler des problèmes de vie très concrets du quartier.

2320 Puis finalement, l'idée, c'est qu'on veut être capable de mesurer, d'un côté, c'est quoi les avantages pour la Ville, c'est quoi les avantages pour le Groupe Mach, c'est quoi les avantages pour SAMCON, c'est quoi les avantages pour l'AMT, pour ensuite pouvoir comparer ça aux demandes du quartier qui sont, comme vous le savez, 400 logements sociaux, plus de transport en commun, un parc qui reste là, plus de verdissement, plus de
2325 parcs, l'accès par le sud et, bon, je pense que vous les avez entendus, là, je suis pas obligé de tout répéter ça.

En fait, ce que je dis c'est... en tout cas, mon impression personnelle c'est qu'autant la Ville, l'Arrondissement et les politiciens, même provinciaux, on a plus l'impression
2330 qu'actuellement — en tout cas, c'est la mienne — qu'ils sont du côté des promoteurs.

Alors, moi ce que je m'attends, au minimum, c'est que tout ce monde-là agisse comme arbitre entre les besoins du monde ici puis les profits ou les avantages pour les autres, y compris leurs propres avantages à la Ville, à l'Arrondissement et aux politiciens.
2335

Et je finis, dans le fond, je demande aux politiciens et à la Ville de choisir leur bord. Et je termine en disant que dans le quartier ici, on n'est pas du monde bien riche, mais c'est sûr qu'on est capable de réfléchir, puis comme vous l'avez entendu, évidemment, tout au long de la soirée, on est aussi capable de parler, de dire qu'est-ce qu'on a à dire, puis notre
2340 richesse, évidemment, c'est la solidarité qu'il y a entre tout le monde. Et ça, ça l'a été montré par le passé. Je vais donner juste comme deux exemples pour illustrer la force du quartier Pointe-Saint-Charles.

Bon, le premier est directement relié au sujet dont on traite ici à soir, c'est qu'actuellement il y a 40 % des logements de Pointe-Saint-Charles, c'est des logements sociaux; puis ces logements-là, sociaux, ils n'ont pas été donnés gracieusement comme ça, gratis, par les politiciens et politiciennes, là, ils ont été gagnés de chaude lutte, un par un, un après l'autre. Et tout ça pour vous dire qu'on a bien l'intention, comme quartier, de continuer à pas reculer.
2345

Et l'autre exemple que je pourrais donner, c'est celui du Casino qui voulait venir s'installer dans le quartier. Et, évidemment, ça a été une victoire citoyenne.
2350

Merci.

2355 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup, Monsieur Nolet.

(APPLAUDISSEMENTS)

2360

LA PRÉSIDENTE :

Madame Graciela Schwartz. Bonsoir, Madame.

2365 **Mme GRACIELA SCHWARTZ :**

Bonsoir. Bon, bien, moi je reviens avec le dossier de la question de décontamination. Je reste extrêmement préoccupée parce que les documents à ce sujet ne sont toujours pas sur le site web. On ne me les a jamais envoyés. Et justement, ce secteur dont on traite est un des sites les plus contaminés au Québec.

2370

Il y a, et le dossier et la gestion tant des compagnies privées, de la Ville de Montréal, du ministère de l'Environnement provincial et fédéral est désastreuse. Et c'est pour ça que notre santé en souffre. Par exemple, si on regarde juste du côté... ce que l'on sait par rapport aux ateliers du CN, mais il y a énormément qu'on ne le sait pas. Vous savez, les documents qui ont été produits par la compagnie appelée à la décontamination... c'est important qu'on collabore ensemble. Il y a beaucoup de groupes qui ont beaucoup de dédications pour l'environnement et l'écologie, c'est vraiment important.

2375

2380

Si on regarde par exemple, l'exemple du Technoparc. Le Technoparc, le sol du Technoparc qui est vraiment relié à ce site-là, il y a des concentrations de contamination, des BPC, des autres matières dangereuses, 8 millions, plus de 8 millions et demi deux fois plus élevés que le taux de concentration permis. La gestion de la Ville de Montréal là-dedans a été un désastre. Elle a su pendant des années que c'était le cas; après, à cause de la pression populaire, ils ont fait une intervention qui est qualifiée d'une fraude risible par les experts qui ont fait des tests là-dedans pendant presque deux ans, et cette situation continue et on cache les données.

2385

2390

Alors, c'est le secteur justement... ça, c'est juste ici dans le secteur de Pointe-Saint-Charles, puis ça contamine les eaux. Alors, adieu le rêve de tous ceux qui veulent un accès au fleuve parce que c'est vraiment extrêmement dangereux. Et en plus, les eaux usées de la Ville de Montréal à la hauteur de justement Nun's Island, en tout cas ce secteur ici, ne sont pas traitées. Alors, on a une combinaison vraiment fantastique entre les pires chimiques et les bactéries fécales et toutes sortes d'immondices directement sorties de notre toilette sans traitement.

2395

2400 Alors, si on regarde... en tout cas, partout dans le Sud-Ouest, c'est vraiment le secteur le plus contaminé de Montréal. Je ne veux même pas parler de, vraiment, de la gestion scandaleuse du canal Lachine. On nous avait promis de le nettoyer et oui, oui, oui, puis finalement ils n'ont rien fait, puis maintenant on a plus de deux mètres de sédiments archi toxiques. Il y a des enfants qui s'y baignent, c'est scandaleux.

2405 Là, maintenant, par rapport au terrain du CN, pas seulement il y a eu des activités extrêmement polluantes de la part de CN... d'ailleurs, le Technoparc, qui a occupé le Technoparc, ce terrain-là le plus? Justement le CN, avec des activités pareilles que celles qui ont été maintenues à Pointe-Saint-Charles pendant 100 ans ou plus.

2410 Alors, ça, c'est un bel exemple, vraiment, d'irresponsabilité de la part et de la Ville de Montréal et des secteurs privés et du ministère de l'Environnement et du gouvernement de Québec, du fédéral et c'est désastreux.

2415 Alors, on ne peut pas vraiment faire confiance. Par rapport à... et encore, la question de ces terrains-là. La première chose à faire, c'est de décontaminer le site. Dans vos cahiers de l'Office de consultation publique, on parle du droit à l'accès à l'information, comment c'est important de vraiment... c'est important de ne pas prendre la part du promoteur, bla, bla, bla. Mais si vous n'appliquez pas ce concept alors que... je veux dire, pourquoi même perdre le temps à les imprimer? Quand je vous avais demandé des documents la fois passée, vous essayez de justifier leur absence.

2420 **LA PRÉSIDENTE :**

Est-ce que je peux vous répondre?

Mme GRACIELA SCHWARTZ :

2425 Non. Je veux finir, Madame.

LA PRÉSIDENTE :

D'accord.

2430 **Mme GRACIELA SCHWARTZ :**

2435 Alors, moi, je veux accès à ces documents et même c'est important. Il y a des groupes qui ont développé une expertise, des groupes indépendants en matière écologique qui ont développé une expertise fantastique avec beaucoup de dédication. Alors, c'est important qu'ils puissent avoir accès, pas seulement à ces documentations, mais au site pour voir comment se déroule le processus de décontamination, parce que juste le fait qu'il y

ait du remue-ménage et des activités avant la décontamination totale du site est vraiment scandaleux.

2440

Je me demande même qu'est-ce qui a brûlé dans ce feu-là, parce que moi je l'ai respiré. Justement, j'étais sortie, j'avais laissé la fenêtre ouverte un tout petit peu pour mon chat, quand je suis retournée, vraiment, j'ai toussé pendant des jours et des jours. On a entendu des explosions. On sait même pas ce qui a brûlé. Savez-vous ce qui est arrivé aussi dans les ateliers du CN? On fabriquait des armes, des munitions depuis même la Première Guerre mondiale dans ces ateliers de CN. Alors, parlez-en d'une contamination. Ça, c'est de la grosse contamination. Ça n'a jamais été décontaminé, et on ne sait pas quand la fabrication d'armes a fini.

2445

2450

Alors, ça, c'est des questions très sérieuses, Madame. C'est vrai que juste de vivre à Pointe-Saint-Charles est un risque pour notre santé. Alors, c'est ça. Je demande accès à toute la documentation et qu'on puisse, que les groupes communautaires et les groupes écologistes concernés puissent déléguer une ou deux personnes expertes en la matière pour veiller, justement, à toute la question de contamination et de décontamination du site.

2455

Aussi, c'est important, je passe le message à la Ville de Montréal, la contamination du fleuve de sédiments et des berges du fleuve Saint-Laurent par, justement, toute la cochonnerie présente dans le Technoparc est inacceptable. C'est le temps de mettre les mains à la pâte.

2460

Et aussi, et vu que jusqu'à maintenant... en tout cas, moi, je sais pas. Je vois des gens qui ont de l'espoir, des gens qui attendent des choses, moi, malheureusement, j'ai participé à des processus comme celui-là dans le passé et j'étais très souvent déçue, je suis très déçue de la gestion municipale, surtout au Sud-Ouest.

2465

Par exemple, O.K., quelle honte! Quand j'habitais à Saint-Henri, c'était tellement sale qu'il y a eu même des campagnes pour ramasser des milliers de signatures, des gens qui allaient une fois par mois aux réunions du conseil pour demander seulement qu'on nettoie le quartier, puis la mairesse a rien, rien, rien, rien fait bouger. Elle est seulement vraiment accessible en période de campagne électorale.

2470

Alors, vraiment, c'est important, je veux dire, les gens, les organismes du quartier ont travaillé très fort et beaucoup plus que moi dans ce dossier. Moi, ma préoccupation est essentiellement par rapport à la question de santé environnementale et donc de toute la vie, dans cette petite partie, de l'écosystème.

2475

LA PRÉSIDENTE :

Une minute, Madame.

Mme GRACIELA SCHWARTZ :

2480

Oui. Alors, c'est important qu'il y ait des délégués, des groupes communautaires qui représentent la communauté de Pointe-Saint-Charles, présents dans la table des discussions pour prendre les décisions. C'est des terrains patrimoniaux, en effet, qui ont été pris par la force aux autochtones puis qu'après ont fait partie des propriétés de la Couronne et c'est vraiment du patrimoine populaire, malgré les take over par le privé, du CN en 95, et c'est vraiment une question de respect minimal.

2485

Je ne comprends pas non plus comment vous pouvez prendre, reprendre les arguments du privé comme quoi c'est difficile de faire passer les camions par le Technoparc. Madame, avant tout, la Ville de Montréal et l'Office de consultation publique de Montréal, en tout cas, vous représentez et vous êtes engagés par la population, pas par les compagnies privées. J'étais aussi choquée avant-hier quand le promoteur a fait un argument comme que trop de logements sociaux n'étaient pas assez rentables, vous avez repris ces arguments deux fois et vous vouliez même qu'il répète une troisième fois.

2490

2495

LA PRÉSIDENTE :

Malheureusement, c'est terminé.

2500

Mme GRACIELA SCHWARTZ :

Ce n'est pas votre rôle. O.K. La seule chose, moi je demande de la transparence, je demande accès à tous les documents par rapport à la question de la contamination, et accès à un ou deux représentants des groupes écologistes dans ces matières pour qu'on puisse être sûr, parce que vraiment, là, on peut pas vraiment faire confiance ni au ministère de l'Environnement provincial, fédéral, ni à la Ville de Montréal, ni au capital privé.

2505

Merci.

2510

LA PRÉSIDENTE :

D'accord. Alors, je tiens à dire aux gens qui sont dans la salle que la documentation concernant le processus de décontamination, elle a été mise à la disposition des membres du comité d'orientation. Le ministère de l'Environnement est même venu présenter sa façon de travailler avec les promoteurs.

2515

Ce pourquoi les documents n'ont pas été mis sur le site Internet, c'est que ce sont des documents très préliminaires. Ce sont l'équivalent de devis qu'on a commencé à appliquer, mais dans le cadre de l'autre processus. Je sais que ça peut-être frustrant d'entendre ce genre de réponse là, mais il faut laisser aussi aux gens le temps de compléter

2520

les études et de s'entendre avec le ministère public qui est le responsable. La question de la décontamination est loin d'être prise à la légère, c'est pris très au sérieux.

2525 Alors, donc il faut pas vous inquiéter, vous allez avoir accès à toute la documentation dans le cadre de la deuxième partie du processus et... Non, Madame, là, c'est terminé.

Mme GRACIELA SCHWARTZ :

2530 (Propos hors micro – inaudible)

LA PRÉSIDENTE :

2535 Non, non. C'est terminé. Il me reste cinq personnes et ils ont droit à leur temps de parole.

Monsieur Jean Lalande s'il vous plaît. Monsieur Jean Lalande est-ce qu'il est encore là? Bon. Merci d'être encore là, on vous écoute.

M. JEAN LALANDE :

2540 Merci à tous ceux qui sont encore là aussi. Bien, moi, j'ai été résidant pendant quelques années de Pointe-Saint-Charles, j'espère y revenir bientôt. J'y travaille toujours puis j'ai toujours beaucoup de mes amis puis de ma vie qui est ici.

2545 Je travaille à la Maison Saint Columba, puis dans le cadre de mon travail, je travaille aussi avec des organismes de défense des droits, des personnes assistées sociales et sans emploi, le Comité des sans emploi. Alors, avec les membres puis avec les gens qui fréquentent l'organisme, on a eu plusieurs réflexions, discussions là-dessus.

2550 Il y a aussi un volet clinique, aussi, dans lequel on voit, je veux dire, il y a au-dessus d'un millier de visites puis de demandes par téléphone, en fait, pour des gens qui ont différents problèmes en lien avec la pauvreté puis en lien avec l'aide sociale.

2555 En fait, sur la base de tout ça, les discussions qu'on a puis de qu'est-ce qu'on voit aussi, c'est entendu que la question du logement en particulier, c'est une question vraiment critique, c'est un problème, puis qui a été aggravé dans les dernières années par la pression qu'exerce sur les loyers, évidemment, l'arrivée de nouvelles populations plus fortunées, qui peuvent acheter des condos puis ainsi de suite.

2560 Puis c'est de ça en particulier que je voudrais parler. Dans les choses qui ont été discutées chez nous avec nos membres puis les participants puis tout ça, il y a beaucoup de points qui ont été repris ce soir sur différents aspects, mais il y en a un en particulier sur lequel, je pense, c'est important d'insister, c'est sur la question du 40 %, sur un aspect de cette question-là qu'on n'a peut-être pas abordé beaucoup ce soir.

2565 C'est sûr qu'il y a un aspect, on souhaite conserver un acquis qu'on a développé dans le quartier, 40% de logement social, c'est ce qui a permis, je veux dire, c'est un enjeu important pour la qualité de vie des gens, le fait d'avoir un loyer qui permet de faire d'autres dépenses, parce que moi, je peux vous dire qu'il y a de plus en plus de gens qui consacrent des proportions démesurées de leur revenu pour payer le loyer. On parle de gens qui paient
2570 plus que 50 %, mais dans certains cas c'est 70, 80, 90 % des revenus qui vont au loyer, où il reste pratiquement rien après avoir payé le loyer puis les comptes, pour prendre l'autobus ou avoir un téléphone. Beaucoup de gens doivent s'en passer puis dépendre d'endroit comme la Maison Saint Columba où je travaille, pour pouvoir manger et de d'autres ressources, là, comme la Maison du partage, qui est ici ce soir aussi.

2575 Alors, d'avoir une proportion importante de logement social, ça permet aux gens de pouvoir vivre, d'avoir une qualité de vie, mais ça permet aussi de conserver la qualité de communauté au quartier. Parce que la question du logement, c'est pas juste d'avoir un toit sur la tête. Quand les gens sont délogés d'ici puis qu'ils doivent aller déménager dans
2580 d'autres quartiers ou à Lachine, et cetera. Même s'ils retrouvent un toit, ils ne retrouvent pas une communauté, ils ne retrouvent pas un milieu de vie.

C'est le fait qu'on a ça à Pointe-Saint-Charles qui a permis, notamment, je veux dire, qu'il y a une vie communautaire qui a donné lieu à toutes sortes d'innovations puis
2585 d'initiatives. Mais la qualité de vie que ça procure aussi, c'est à d'autres niveaux. Le fait qu'on a un taux de criminalité, puis en particulier la criminalité violente, qui est beaucoup plus bas que qu'est-ce que laisserait attendre un... qu'est-ce qu'on s'attendrait dans un quartier où les revenus sont aussi bas, mais c'est lié au fait que, oui, c'est une communauté aussi, c'est pas juste des logements.

2590 Alors, c'est pour ça qu'avec la gentrification qui s'est accélérée, je veux dire, elle n'est pas aussi poussée que dans d'autres endroits, mais de façon continue depuis les dernières années. Il y a de plus en plus de condominiums, puis il y a aussi, chaque fois que les gens doivent quitter les logements parce que quand quelqu'un, à un moment donné les
2595 logements augmentent de 20 \$, on va dire, chaque année, puis les gens sont à très faible revenu, puis à un moment donné, bon, c'est 400, c'est 450, c'est 470, c'est 500, ils ont 500 par mois, et qu'ils doivent quitter, quand le logement est loué par la suite, bien, c'est souvent des personnes de l'extérieur du quartier, puis les hausses deviennent soudainement beaucoup plus importantes : 150 de plus, 200 de plus, 250 \$ par mois de plus.

2600

2605 Alors, là, je reviens à la question du pourquoi le 40 % est important? C'est que d'une part, évidemment, ça crée une crise du logement puis un besoin en nombre absolu de logements. Je sais pas exactement au projet Saint-Charles, le nombre c'est quoi. Je sais que c'est au-dessus de 1 000 personnes qui sont en attente, alors c'est entendu que de ce point de vue là, si on peut avoir, je le sais pas, moi, s'il y a un développement de 1 000 logements, bien, on dit : s'il y a 15 %, il y a 150 logements, bien ça permet de loger une partie de ce monde-là. S'il y en a 250, on peut en loger encore plus. C'est un aspect.

2610 Mais ça rend pas compte de toute la situation parce que le problème c'est que si on a 150 logements, on va dire, sur 1 000 logements, si on le prend juste comme ça, on va dire : bien, on est mieux avec 150 qu'on n'avait pas avant. Mais c'est pas juste ça, c'est parce qu'avec ces logements-là, viennent aussi les autres unités, les condos qui eux vont faire une pression à la hausse sur l'évaluation foncière, qui vont faire que les logements privés, les loyers des logements privés vont augmenter. Puis qu'est-ce qui arrive, c'est qu'on comprend
2615 le souci de rentabilité pour des promoteurs, mais il y a une question de rentabilité pour la population du quartier aussi.

2620 Parce que si, à partir d'un certain niveau de développement immobilier, si le nombre d'unités qui sont des condominiums, même abordables, est trop élevé, à un moment donné, l'impact sur l'évaluation puis sur les loyers privés peut faire en sorte que plus de personnes sont chassées que de personnes sont logées dans les nouvelles unités sociales puis communautaires.

2625 C'est pour ça que le pourcentage a une importance particulière. Puis moi je pense que dans ce sens-là, les 25 % dont on nous a fait part, bien ça montre une volonté, un effort d'aller au-delà de ce qui est la politique d'inclusion, puis ça c'est très bien venu évidemment de voir ça, on voit qu'il y a un effort d'aller dans cette direction-là.

2630 Par contre, je pense, comme d'autres l'ont souligné, pour que ça soit rentable pour la population du quartier aussi, il faut s'assurer que l'impact du nombre de nouveaux condos puis de nouvelles habitations fasse pas en sorte de chasser davantage de personnes qu'on en loge. Il faut le mettre dans le contexte aussi qu'il y a le Nordelec aussi où il n'y a pas 40 % puis il y a même pas 25 % aussi qui est prévu, et ça, ça fait l'arrivée, là. Quand on compte le développement dans les terrains du CN, on parle de quoi? 1 700 à 1 800 condominiums
2635 dans un petit quartier où il y a seulement comme une dizaine de milliers de...

Il y a sûrement du monde qui s'y connaissent mieux que moi, mais je pense que... où il y a 14 000 personnes, mais je veux dire le nombre d'adresses, je pense que c'est 7 000 ou 8 000, ou une affaire comme ça. Alors, le fait d'ajouter ce nombre d'unités...

2640 **LA PRÉSIDENTE :**

Le nombre de portes, vous voulez dire?

2645 **M. JEAN LALANDE :**

Le nombre de portes.

LA PRÉSIDENTE :

2650 Oui, je pense que c'est ça. Nous autres, on les a comptées parce qu'on vous a envoyé des dépliants dans chacune...

M. JEAN LALANDE :

2655 Je pense que c'est 7 000. Alors, si on ajoute 2 000 portes là-dedans, vous comprenez que 2 000 portes, s'il y en a 1 800 ou 1 700 qui sont des condominiums, qui sont abordables du point de vue, je veux dire, du point de vue du sens que ce mot-là a pris, qui veut dire moins de 200 000 \$, mais qui n'est pas abordable pour les personnes qui habitent le quartier, même les personnes qui y travaillent, même des personnes comme moi, c'est pas abordable pour la population actuelle du quartier.

2660

LA PRÉSIDENTE :

On va être obligé de s'arrêter, Monsieur Lalande.

2665

M. JEAN LALANDE :

2670 Oui. Alors, je veux juste, en terminant, je veux juste dire que dans ce sens-là, je vois qu'il y a des pas qui ont été faits, mais je pense que ce que je souhaite, c'est que tous les acteurs qui sont impliqués travaillent ensemble à cet objectif-là. On comprend que c'est pas juste à un promoteur de l'assumer tout seul, mais c'est à tous les acteurs qui sont impliqués, comme le soulignait Donald Nolet, il n'y a pas longtemps. Je veux dire, il faut le voir à l'échelle de toutes les personnes qui sont impliquées, de tous les acteurs qui vont aussi tirer des bénéfices de ça, puis y compris les pouvoirs publics, pour aller vers, pour travailler ensemble à cet objectif-là, d'assurer et de maintenir 40 % de logements sociaux et communautaires dans le quartier. Merci.

2675

LA PRÉSIDENTE :

2680 Merci infiniment. Merci beaucoup.

Madame Henrikso. Bonsoir, merci d'être restée, il est quand même tard. On vous écoute.

Mme ANET HENRIKSO :

2685

Premièrement, je veux parler concernant le fait que les logements sociaux, des gens qui vont être... les gens qui vont aller dans les logements sociaux, pour moi ça semble que c'est un entrepôt, *a warehouse*, dans des grands blocs, complètement... comme disait, il y a un vide, une frontière entre eux et les gens qui sont plus nantis.

2690

Puis je trouve que ça, c'est vraiment malsain pour la communauté, parce que ça va — comment on dit ça — ça va *undermine* la solidarité dans la communauté, O.K.? Puis on sait que quand il y a des frontières comme ça, ça crée des préjugés des deux côtés puis c'est la dernière chose qu'on veut avoir dans une communauté.

2695

Le deuxième aspect, c'est que moi, avant que je suis venue, je dis : comment on va sauver l'argent si les 250 logements c'était fait avec... utilise l'énergie solaire ou n'importe quoi.

2700

LA PRÉSIDENTE :

La géothermie?

Mme ANET HENRIKSO :

2705

Oui. Là, je dis : O.K., il y a 250 logements; chaque mois, peut-être — je vais dire un *guesstimate*, là —, mais ça coûte, il va sauver 50 \$, par exemple, par mois s'il y a de l'énergie alternative. Ça, ça fait 125 000 \$ par mois que ça va sauver, O.K.? Après sept mois, ça va faire 875 000 \$, et pour un an ça va être... non, 10 ans ça va être 8 750 000 \$ qui va partir de la poche de la plus pauvre de la communauté, au lieu de rester ça, que ça reste dans la communauté. Pour moi, c'est archi important. Premièrement, pour les conséquences environnementales, mais aussi pour l'impact économique sur les plus... les moins riches.

2710

2715

LA PRÉSIDENTE :

Démunis.

Mme ANET HENRIKSO :

2720

Oui, démunis, oui. C'est ça. C'est mon message. C'est tout.

LA PRÉSIDENTE :

2725 Bien. merci beaucoup, Madame. On voit les convictions sincères. Alors, merci de nous avoir fait part de vos convictions.

Madame Alexandroff. Bonsoir, Madame Alexandroff.

Mme NATACHA ALEXANDROFF :

2730

Bonsoir. Moi je reviendrai sur le parc de la Congrégation. Alors, je vais répéter encore une fois que le quartier n'est pas d'accord pour qu'on le détruise; le délocaliser pour nous dire : on va le faire plus grand, bien, écoutez, on vous remercie d'avance. On s'attend à ce que de toute façon ce petit morceau de terrain qui est là-bas, vous nous le donniez de 2735 toute façon. Alors, ça serait un atout de plus dans le 10 % de verdure.

Il y a une chose que les gens ne réalisent peut-être pas, c'est que ce parc commémore la Congrégation de Notre-Dame qui a été fondée par Marguerite Bourgeois à qui appartenaient les terrains qui furent vendus au Grand Tronc pour bâtir des logements pour ses ouvriers sur la rue Sébastopol. Il fait donc partie de notre patrimoine aussi. 2740

Alors, c'est pas juste une protection contre la pollution, c'est pas juste des beaux arbres et un endroit pour se reposer, c'est du patrimoine.

2745 Si vous allez demander à la Maison Saint-Gabriel, la madame qui tient les rênes de cette maison-là vous dira qu'elle est bien d'accord avec moi.

Moi, je pense aussi que par respect pour les citoyens qui habitent sur la rue Sébastopol, parce qu'on s'est débarrassé du trafic sur la rue Bourgeois puis la rue Ste-Madeleine, mais il passe devant Sébastopol. Et puis entre la rue Sébastopol puis la petite 2750 rue de gravier qu'ils ont faite où passent les camions, il y a un grillage puis c'est tout.

Alors, la question que vous posiez tout à l'heure à Nathalie Berthelemy en lui demandant si ça fait une différence, c'est que la pollution, là, qu'elle passe à cette rue-là ou 2755 trois rues plus loin, elle sera toujours là. Et ce qui nous fait un petit peu peur, c'est que si jamais on décide que, oui, pour finir, on est bien fin puis on laisse aller le parc, c'est par là que les camions vont passer parce que c'est plus facile pour eux. Et je suis sûre qu'il n'y a personne qui va nous garantir que cette sortie sera un jour juste une sortie d'urgence et que tous les camions ne passeront pas obligatoirement par en arrière, ce qui devrait être fait.

2760 Alors, moi, je pense qu'il ne faut pas qu'on sacrifie ce parc d'une façon ou d'une autre, il faut absolument qu'on garantisse qu'il va ne pouvoir prendre que certains camions, les petits camions.

2765 Et moi, si ma mémoire est bonne, l'AMT n'a pas besoin d'une grosse circulation de camions, c'est ce qu'ils ont dit.

LA PRÉSIDENTE :

Après le chantier.

2770

Mme NATACHA ALEXANDROFF :

2775 Oui. Alors, à un moment donné, on a dit qu'il y avait des camions, 200 camions depuis Noël, bien, là, on a eu 150 camions par jour et 100 camions par nuit. Alors, 200 camions depuis Noël, c'est pas beaucoup. C'est vraiment rien. La circulation, c'est pas juste le bruit, c'est des choses qu'on respire. Et je suis asthmatique, je sais de quoi je parle.

2780 Il y a encore sur l'architecture. Alors, il faudrait qu'on ait absolument le respect de l'architecture patrimoniale. Les anciens ateliers, il y en a un qui a déjà été... il y a eu un des bâtiments qui a été détruit quand le Groupe Mach a acheté au début, ça a été fait sans autorisation, sans rien. C'est un citoyen qui nous a prévenus puis on a prévenu l'Arrondissement puis l'Arrondissement a donné une amende au Groupe Mach parce qu'ils avaient détruit un bâtiment qui les dérangeait, sans rien dire.

2785 J'ai l'impression que le bâtiment, là, qui a disparu de la carte, qu'on appelle le numéro 7 et puis qui est le plus vieux des ateliers, il dérange aussi.

2790 Alors, ce bâtiment-là, qui date de 1924, il faut que... le devoir du propriétaire c'est de le remettre en état et non pas de le démolir. S'il était assez bien pour être loué tout un été, malgré la moisissure qui y régnait, il devrait être assez bien pour être décontaminé et remis en service.

2795 Cet été-là, l'utilisation du site qui est, n'oubliez pas, avec encore à vocation ferroviaire, a apporté pour le tournage d'un film, 1 million de dollars. Alors, pour 1 million de dollars, je pense qu'il peut se sacrifier quelques petits bidoux, là, pour nous décontaminer ce bâtiment qui est très beau. Il faut refaire les fenêtres parce qu'il n'y a pas une fenêtre qui est pareille. Ils ont tout... enfin, c'est vraiment affreux ce qui a été fait.

2800 Il y a même un des bâtiments du centre qui n'a pas été touché par le feu, où on a demandé à refaire faire les fenêtres. Il y a eu un accord de l'Arrondissement puis ces fenêtres n'ont plus rien du tout à voir avec ce qui était avant, qui sont des fenêtres à petits

carreaux. Naturellement, on va dire : c'est extrêmement cher à faire, mais le patrimoine c'est ça. Quand on s'achète un patrimoine pour 1 dollar, bien on paye pour le remettre en état. Et ça, moi, je trouve qu'il faut pas déroger de ça.

2805

Le style des maisons qui sont en train d'être construites par la compagnie SAMCON ne reflète en rien, visuellement, le style de celles avoisinantes. On dirait plutôt une inspiration des ateliers.

2810

Alors, on demande qu'un effort soit fait sur les façades, telles que des fausses mansardes ou des corniches décoratives sur la forme des fenêtres. Il serait inconcevable que les belles maisons de style victorien de la rue Bourgeoys soient dépossédées d'un environnement adéquat. Il est malheureusement trop tard pour la rue Leber, à moins qu'on se décide de faire, peut-être, un décor extérieur pour faire un changement.

2815

En dernier, j'aimerais vous parler du patrimoine. Il y a plusieurs sortes de patrimoines, mais celui, moi, qui me concerne c'est le patrimoine matériel dont je viens de vous parler et il y a le patrimoine immatériel.

2820

Alors, le patrimoine immatériel c'est actuellement, bien c'est le CN, c'est le Grand Tronc, c'est les souvenirs, c'est ce que les gens racontent. C'est l'ambiance du quartier. Moi, quand je suis arrivée dans ce quartier, là, j'en revenais pas. C'est un village où on croise les gens, là, au bout de trois fois, on se dit bonjour, même si on s'est jamais parlé.

2825

On reçoit les gens, des nouveaux, petit à petit, qui sont bien contents de voir que ça se passe comme ça, qui trouvent ça formidable. Il faudrait que ça continue. Alors, ce qu'on disait précédemment, là, qu'il faut pas qu'on ait tout d'un coup une arrivée massive de nouvelles personnes, surtout dans un coin détaché du reste, puisse faire changer cette chose-là. Nous, il suffit qu'un petit café, un petit dépanneur déménage d'un coin, puis c'est fini, il n'y a plus la même ambiance.

2830

Et puis c'est absolument nécessaire aussi que, contrairement à ce que quelqu'un a dit tout à l'heure — enfin, ça, c'est mon opinion — que ce soit la rue Wellington qui soit la rue de services, de magasins, parce qu'elle a été faite pour ça, elle a été prévue pour ça. Elle servirait le nouveau côté plus l'ancien, et que la rue Leber serait un endroit où on a des petits cafés, un dépanneur, des choses comme ça. Il peut y en avoir plusieurs, un petit restaurant, pour remettre cette espèce d'esprit de village dans le quartier.

2835

Alors, je pense que tout ce qui a disparu, mais dont on sent l'esprit, devrait être respecté en étant aidé par le côté patrimonial visuel. Voilà, merci.

2840

LA PRÉSIDENTE :

Merci, Madame Alexandroff, c'est une belle contribution supplémentaire, merci bien.

2845 (APPLAUDISSEMENTS)

LA PRÉSIDENTE :

2850 Alors, il nous reste trois intervenants, monsieur André Gauthier, ensuite, je pense qu'il y a deux intervenants ensemble Gael Hollard et Patrick Thibault. Monsieur Gauthier.

Bonsoir, Monsieur Gauthier.

M. ANDRÉ GAUTHIER :

2855

Bonsoir. Vous m'excuserez, je ne suis pas bien, bien préparé. Ça fait pas longtemps que je suis au courant de ce développement, j'ai appris ça dans la Voix Populaire, dernièrement.

2860

Bon. Premièrement, je souhaite, contrairement à ce que j'ai entendu ce soir, que la présente démarche porte fruit pour les intérêts des résidants du quartier. Bon, O.K. Maintenant, en ce qui concerne la vision de l'ancien atelier du CN, moi, j'étais présent dimanche dernier puis j'ai eu l'impression que les promoteurs, je sais pas, ils présentaient leurs études, leurs travaux puis il me semble qu'ils ne prenaient pas en compte les intérêts des citoyens.

2865

2870 J'ai eu cette impression-là par rapport au chiffre de 25 % pour les logements. Il me semble qu'il y a quelqu'un qui a demandé pourquoi qu'on pourrait pas augmenter ça, puis il me semble que la réponse c'était : bien, c'est ça le chiffre qu'on a puis c'est le chiffre avec lequel on va travailler. Il me semblait que c'était aussi sec que ça.

2875 Bon. Puis pour, aussi, ce qui est du parc de la Congrégation, bon, j'ai entendu en plus que c'était un parc qui pouvait être considéré comme appartenant au patrimoine. Moi, j'ai l'impression, même encore là, que le promoteur respecte pas bien, bien les citoyens là-dedans. J'ai eu l'impression encore dimanche dernier que c'était comme si c'était un genre de, pas de menace, là, c'est un gros mot, mais comme si : bien, si on peut pas passer par là, il y en aura pas de projet, ou quelque chose comme ça, tu sais? Je trouve ça un peu... tu sais, je le sais pas, tu sais, ça ressemble quasiment à du chantage. Je le sais pas, là, en tout cas, c'est des gros mots. Je m'excuse, là, mais c'est l'impression...

2880 **LA PRÉSIDENTE :**

Mettons que c'est un gros arbitrage.

2885 **M. ANDRÉ GAUTHIER :**

Pardon?

LA PRÉSIDENTE :

2890 C'est un gros arbitrage.

M. ANDRÉ GAUTHIER :

2895 Bien, en tout cas, il me semble que c'est comme ça que c'est sorti, tu sais : il faut absolument qu'on passe par là parce que les camions sont trop longs, ils peuvent pas tourner ailleurs. Bon. Moi, en tout cas, c'est mon impression toujours, là.

2900 Et puis par rapport à ça, justement, j'ai regardé un petit peu le plan que j'ai obtenu, et puis je sais pas si ça serait possible, ça, c'est une proposition, il me semble qu'il y aurait peut-être possibilité de faire un genre de voie de service le long de la voie ferroviaire qui est au sud-est. C'est une proposition comme ça, je le sais pas si c'est possible. Je sais que les voies ferroviaires, elles ont toujours, quand même, un grand espacement entre les maisons, peut-être que ça serait possible de faire un genre de voie de service pour les camions? Je le sais pas, c'est une proposition.

2905

LA PRÉSIDENTE :

Là, vous parlez à l'intérieur du site industriel ou complètement en bas, dans le quartier?

2910

M. ANDRÉ GAUTHIER :

Bien, là, d'après ce que je vois sur le plan, là, ça serait, j'ai l'impression, au sud de la rue Cantin, Marc-Cantin.

2915

LA PRÉSIDENTE :

Ah, d'accord. O.K.

M. ANDRÉ GAUTHIER :

2920

Oui. D'après ce que j'ai vu. Mais comme je vous dis, là, moi, c'est bien sommaire. Je veux dire, je vais être mieux préparé pour la prochaine rencontre, ça, c'est certain. O.K. Ça, c'est mon point de vue par rapport au projet ateliers du CN.

2925

Maintenant... bien, moi, je vis à Saint-Henri, présentement. Moi, je vis près du projet qu'il va y avoir bientôt, Turcot, là. Bon, je sais bien que ça n'a pas rapport, mais ce qui a rapport, c'est qu'il me semble qu'il devrait y avoir... puis je suis aussi surpris qu'il y ait pas personne non plus qui représente vraiment la Ville centre, quelqu'un en a fait mention tout à l'heure, c'est des projets, c'est des gros projets d'envergure. C'est des projets qui vont durer sur plus que cinq ans. Il va y avoir des camions qui vont circuler dans la section est du Sud-Ouest, il va y en avoir dans la section centre ou petit peu plus au centre, avec l'échangeur Turcot, sur des années.

2930

2935

Je suis surpris, moi, que tout le monde a l'air à travailler un petit peu dans son coin puis qu'il y ait pas plus de conciliation ou de vue d'ensemble. Ça me semble aberrant. Je l'ai dit dimanche, puis je le répète.

2940

Tu sais, je me demande quel genre de vie on va avoir, là, d'ici les 5, 10 prochaines années. Ça va être des camions qui vont passer sur des voies ou une autre voie... tu sais, je le sais pas, il me semble que ça a pas l'air d'être pris en compte. On dirait que c'est seulement l'intérêt de quelques personnes ou de prestige, je le sais pas trop. Encore là, j'ai...

LA PRÉSIDENTE :

2945

Mais là, dans votre calendrier, il va falloir que vous mettiez les consultations publiques du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, ça, c'est le bureau provincial, parce que c'est eux autres qui vont s'occuper de l'échangeur Turcot.

M. ANDRÉ GAUTHIER :

2950

Oui, oui, je le sais, mais ça, c'est prévu pour le mois de mars.

LA PRÉSIDENTE :

2955

C'est ça.

M. ANDRÉ GAUTHIER :

2960 Oui, je le sais, je suis au courant. Mais je fais juste vous mentionner, là, il y a des
gros projets qui s'en viennent et puis je sais que Mobilisation Turcot l'a demandé, je le sais
pas si... par rapport au CN, mais il est question aussi, puis je pense que — comment ça
s'appelle, donc? — Ville-Émard, il y a beaucoup de personnes qui se sont mobilisées puis
qui demandent à ce qu'il y ait des voies de contournement, justement pour les voies
ferroviaires. Il me semble que ce serait une bonne occasion de prendre en considération ces
demandes-là, puisqu'il y a deux gros projets déjà qui sont en marche, là.

2965

Bon. Puis dernièrement, bien, moi je suis un peu surpris de voir, bien, de constater
plutôt, à part les personnes — pour les logements sociaux — à part les personnes qui sont
directement impliquées dans Pointe-Saint-Charles, c'est-à-dire le RIL, le Comité de
logements, je pense, et puis Action-Gardien qui sont bien présents, je suis surpris de voir
2970 qu'il y a pas d'autres comités de logements qui sont présents dans le Sud-Ouest. Je déplore
ça un peu, mais quand même, je veux pas les nommer pour pas me faire d'ennemis, là, mais
il y a deux autres gros organismes qui défendent les intérêts des logements sociaux, puis il
me semble qu'ils auraient eu une place ici puis un mot à dire. Tout simplement.

2975

LA PRÉSIDENTE :

D'accord. Est-ce qu'ils sont membres d'Action-Gardien vos comités logements?

2980

M. ANDRÉ GAUTHIER :

Non, non.

LA PRÉSIDENTE :

2985

Ils sont membres d'aucun des groupes, ni le RIL, ni le RÉSO?

M. ANDRÉ GAUTHIER :

Non, c'est d'autres...

2990

LA PRÉSIDENTE :

Ils sont pas membres d'aucun de ces groupes-là?

M. ANDRÉ GAUTHIER :

2995

Bien, peut-être, là, sur les CA bien loin, mais je veux dire, c'est des noms qu'on entend souvent dans les journaux puis dans la Voix Populaire, il me semble qu'ils pourraient être présents. Je sais qu'ils vont à l'Arrondissement quand il y a des... à chaque mois ou assez souvent. Il me semble que c'est un endroit qu'ils pourraient être ici aussi. En tout cas, moi, c'est une remarque tout simplement, là.

3000

LA PRÉSIDENTE :

O.K. Bien, merci infiniment, Monsieur Gauthier.

3005

M. ANDRÉ GAUTHIER :

Merci beaucoup.

3010

(APPLAUDISSEMENTS)

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Gael Hollard et Patrick Thibault. Alors, vous allez être nos derniers intervenants.

3015

M. GAEL HOLLARD :

On a gardé le meilleur pour la fin.

3020

LA PRÉSIDENTE :

Oui.

3025

M. GAEL HOLLARD :

Bonjour. Donc nous, en fait, on vient juste quelque part représenter un peu peut-être une nouvelle tendance de Pointe-Saint-Charles dont a parlé. On est résidant depuis 2006, et nous sommes, on est des habitants de la rue de la Congrégation, la fameuse rue de la Congrégation qui, ma foi, souffre beaucoup pour diverses raisons comme le parc. Mais on ne parle assez non plus, bien de l'impact du CN sur le quartier, qui est vraiment une vraie catastrophe. Nous, on habite vraiment à côté du centre puis à date, tous les essais qu'on a faits, puis je sais qu'il y a eu aussi des cas au préalable avec les anciens propriétaires aussi, dans la rue, qui ont été faits, ils ont même été jusqu'à Ottawa et tout, puis jusqu'à maintenant, bien, c'est un coup d'épée dans l'eau.

3035

3040 Donc, moi, ma première interrogation, en dehors du fait de représenter justement une communauté à Pointe-Saint-Charles, je pense qui est très importante. Moi, j'ai beaucoup voyagé dans ma vie, c'est la première fois que je m'arrête aussi longtemps dans un endroit puis que je vis un sens communautaire qui est quand même équilibré, puis, bien, il y a en effet des gens qui ont des revenus assez bas, il y a des gens qui commencent à venir aussi dans ce quartier-là qui ont peut-être un peu plus de revenus, mais je tiens quand même, en tout cas, moi, à signaler, que c'est une belle cohabitation puis qu'on voit pas ça partout. Donc, il faut quand même souligner ça.

3045 En ce qui concerne le CN et l'entreprise qui est juste derrière qui, maintenant, transporte des containers et qui le fait jour et nuit, ce qui nous permet de nous faire réveiller à 4 heures du matin avec des bruits d'explosion qui sont pas des bruits d'explosion, mais des containers qui sont laissés tomber sur d'autres containers. Patrick, qui est à côté de moi, a fait des plaintes à la Ville, il y a eu des gens qui se sont présentés, mais pour l'instant la situation n'a pas évolué.

3055 Puis je tiens d'ailleurs à signaler que j'essaie de suivre le plus possible le dossier, évidemment, puisqu'on est concerné, mais je trouve que... la Ville de Montréal, elle est où? Et qu'est-ce qu'ils font? Pourquoi il y a pas de représentants de la Ville de Montréal, puis pourquoi, dans une journée comme dimanche, on nous amène un représentant de la Ville de Montréal qui est absolument incapable de répondre à aucune question parce que tout ce qu'il nous dit, c'est que c'est jamais son dossier, c'est tout le temps le dossier de quelqu'un d'autre. Est-ce que, éventuellement, ils peuvent peut-être venir à plusieurs puis ensemble ils vont arriver à nous faire un condensé de leur prise de position par rapport à tout ça?

3060 Moi, en fait, j'aimerais juste témoigner, mon témoignage c'est plus une réflexion sur l'urbanisation. Moi, je considère que Amérique et Nord Amérique, l'urbanisation c'est quelque chose qui est quasiment inexistant. On commence à voir des prémisses d'urbanisation, des gens qui commencent à réfléchir à ça. Puis je suis assez effaré que sur un projet en 2009, on commence à imaginer, sur des petits dessins, à quoi vont ressembler les maisons avec des contracteurs, alors que le problème de fond c'est justement : est-ce qu'on pourrait pas essayer de passer à une — peut-être même pour Montréal — à une nouvelle évolution de l'urbanisation, en se disant : bien, qu'est-ce que c'est que les erreurs?

3070 Est-ce qu'on veut revivre les erreurs des banlieues, des cités comme Laval, qui sont des endroits où si on n'a pas de voiture, bien on meurt de faim puis on peut absolument rien faire? Est-ce qu'on pourrait pas essayer d'avoir une réflexion d'abord sur comment se déplacer, comment décontaminer puis quoi faire en effet avec ce site-là?

3075 Puis moi aussi, ma grosse question c'est : pourquoi ce développement? Qu'est-ce qui nous pousse, qu'est-ce qui pousse ce développement à sortir maintenant? C'est quoi? Pourquoi? On subit déjà le CN puis là on vient nous dire : bon, il va y avoir des camions. On

3080 va faire ci, on faire ça. Pourquoi? C'est quoi la raison vraiment valable de ce développement-là? Est-ce qu'il y a quelqu'un qui peut m'expliquer concrètement qu'est-ce que ça va apporter à la Ville de Montréal?

LA PRÉSIDENTE :

3085 Mais vous savez... juste un embryon de réponse, là. Il y a déjà quelques années, quand la Ville a préparé son Plan d'urbanisme, elle a fait une grande consultation et il y a eu des consultations aussi par arrondissement. Je pense que ça s'est fait avant 2006, vous y étiez pas, pour préparer ce qu'on appelle le chapitre d'arrondissement du Plan d'urbanisme. Et il y a eu ici, dans le Sud-Ouest, une grande consultation.

3090 Et d'ailleurs, les gens qui ont travaillé ici à l'opération populaire d'aménagement, ils se sont appuyés sur les principes directeurs qui avaient été générés, si vous voulez, à l'issue de cette consultation-là, comme étant les orientations qu'on voulait mettre de l'avant dans le développement de, entre autres, du site des ateliers du CN. Et c'est parti de là.

3095 Mais un des problèmes qu'on a, c'est cette espèce de sédimentation, des consultations les unes par-dessus les autres, puis en même temps que les réalités changent. Mais c'est quand même parti de là. Je voulais juste vous le dire, mais je ne veux pas vous arrêter dans le flot de votre discours. Alors, continuez.

3100 **M. GAEL HOLLARD :**

3105 Non, non, mais moi, c'est vraiment ça, mon point de base; c'est pourquoi redévelopper, alors qu'on a déjà des problèmes dans ce quartier-là? Pourquoi on va aller réinvestir de l'argent? Pourquoi il n'y a pas plus de transparence avec le Groupe Mach? On dit que le Groupe Mach, il a acheté ça à 1 dollar, puis qu'il va faire développer. Mais pour l'instant, le Groupe Mach, quand il a incendié... excusez-moi, quand l'entrepôt s'est fait incendier, qui c'est qui paye les pompiers? Il y a eu à peu près des pompiers pendant quatre jours. Nous, on a été obligé de... ma femme venait de se faire hospitaliser, j'ai même pas pu rentrer chez moi, il a fallu que je contourne une rue et tout.

3110 Je ne comprends pas pourquoi. On a déjà des difficultés à essayer de contrer les problématiques qu'on a dans notre vie, pourquoi on va aller se rajouter encore des problèmes à vouloir construire quelque chose, pourquoi? Moi, j'aimerais déjà qu'on me réponde sur la légitimité de cette démarche-là.

3115 **LA PRÉSIDENTE :**

Est-ce que vous étiez là...

3120 **M. GAEL HOLLARD :**

Dimanche, oui.

LA PRÉSIDENTE :

3125 Oui? Et toute la réflexion autour de la création d'emplois, la récupération du territoire, qu'est-ce que vous en avez pensé?

M. GAEL HOLLARD :

3130 Bien, moi, pour moi, la création d'emplois doit se faire sur ce genre d'industrie là, ça doit être délocalisé. Déjà, le train, c'est une hérésie que ça passe à cet endroit-là. C'est pareil. Pourquoi, pourquoi on vient amener les containers à Pointe-Saint-Charles? Pourquoi, stratégiquement, expliquez-moi pourquoi, il y a plus de... le port est de l'autre côté.

3135 **LA PRÉSIDENTE :**

C'est parce qu'il y a des rails.

M. GAEL HOLLARD :

3140 Oui. Il y a des rails, mais peut-être qu'il serait temps, justement, de repenser, encore une fois, dans une urbanisation un peut plus globale de tout ça.

Je vais laisser la parole aussi à mon...

3145

LA PRÉSIDENTE :

O.K. Alors, encore une petit cinq minutes pour vous, Monsieur Thibault, puis ensuite on va clore le tout.

3150

M. PATRICK THIBAUT :

Merci. Bien, vous dites qu'il y a des rails. Si on regarde il y a une centaine d'années, il y avait des chenilles puis des bateaux qui rentraient dans la pointe.

3155 **LA PRÉSIDENTE :**

C'est sûr.

3160 **M. PATRICK THIBAUT :**

Donc, il y a toujours place à amélioration.

LA PRÉSIDENTE :

3165 Mais est-ce que je dois comprendre que vous seriez, vous, pour une récupération du territoire mais en enlevant les rails?

M. PATRICK THIBAUT :

3170 Tout à fait.

LA PRÉSIDENTE :

O.K., continuez, je vous écoute.

3175

M. PATRICK THIBAUT :

1 dollar? J'ai 5 dollars pour vous, je prends n'importe quel terrain que vous voulez me donner, n'importe quand.

3180

LA PRÉSIDENTE :

3185 Mais là-dessus, quand même, il faut que je vous dise une chose, parce que c'est important. Il y a la décontamination qui allait avec. Et effectivement, au Comité d'orientation, il y a eu un document déposé sur les coûts qui étaient engendrés pour le maintien du site. Et monsieur Nolet, tantôt, parlait de certains des coûts, il a posé une série de questions, ça c'est des questions sur lesquelles vous seriez tout à fait légitimés d'obtenir des réponses. Nous, on a obtenu certaines parties des réponses et il manquait une colonne de chiffres et éventuellement, si on n'obtient pas la réponse cette fois-ci, elle vous sera sûrement donnée

3190 lors de la prochaine consultation. Mais sur le 1 dollar, il faut être prudent. Allez-y.

M. PATRICK THIBAUT :

3195 Mais mon 5 dollars tient. Donc, j'essaie d'être bref et concis. Je vais essayer de tout vous résumer ça autour d'un même mot qui est « la logique ».

LA PRÉSIDENTE :

La logique?

3200

M. PATRICK THIBAUT :

La logique, tout simplement. Il y a des choses qui sont quand même assez aberrantes sur les manières que la Ville de Montréal procède.

3205

Ce terrain-là, j'aurais bien aimé être au courant quand est-ce qu'il a été vendu pour être capable d'offrir quelque chose d'intéressant. Pourquoi la population n'est pas jointe à ce moment-là sur une liste de contacts et dire : tiens, on va faire un appel d'offres. On va faire un concours pour savoir qui va avoir le projet le plus novateur, le plus intéressant pour le quartier, pour la Ville de Montréal, et qui va faire en sorte, autre qu'un Grand Prix de Montréal, Formule 1, qui va faire que la Ville de Montréal va resplendir à l'extérieur, autre que par des gros projets industriels comme ça.

3210

J'ai plusieurs interrogations à ce niveau-là, comme monsieur Hollard disait au niveau des pompiers. On parlait de l'architecture tout à l'heure. Je suis propriétaire depuis deux ans, je suis encore en train de réparer des vices cachés que j'ai découverts, j'ai eu quatre personnes qui sont intervenues sur mon terrain — et, là, je fais même pas une figure de style — par rapport à la grosseur de mon concassé, O.K., qui allait dans le trou, par rapport à est-ce qu'il a vraiment trois quarts de pouce ou il est à cinq huitième de pouce?

3215

3220

Donc, moi, comme simple citoyen, on est confronté à des choses comme ça. Et si je veux faire des rénovations sur ma maison, je dois me conformer à des règles au niveau de l'architecture. Pourquoi? Logique. Pourquoi est-ce qu'on se pose la question aujourd'hui à savoir s'ils vont conserver les façades ou non? C'est une simple logique, il y a une loi là-dessus. Vous gardez la façade et vous rénovez. Point à la ligne. Je ne vois même pas pourquoi on se pose la question aujourd'hui.

3225

Deuxième des choses, on parlait, il y a une dame qui avait noté par rapport à l'alimentation, et cetera, porter des trucs dans le quartier, pourquoi pas faire, quand les terrains vont être décontaminés, des jardins publics? C'est des choses qui peuvent être faites.

3230

LA PRÉSIDENTE :

Mais il y en a qui ont été proposés, là. Vous savez ça?

3235

M. PATRICK THIBAUT :

3240 Oui. Lorsqu'on a parlé de l'accès des camions par Marc-Cantin au niveau du... à
l'accès sud. Vous dites que le danger, vu qu'il y a beaucoup de gens qui transitent pour le
pont Victoria et le pont Champlain, il y aurait danger qu'ils passent. Moi, je regarde le plan, je
vois absolument rien de compliqué là-dedans. On fait un accès qui rentre et qui ressort du
même endroit. Pourquoi le faire déboucher? Il rentre, il sort, that's it. Qu'ils se débrouillent
avec leurs affaires. C'est logique. Ils rentrent, ils sortent. Pourquoi les gens devraient
3245 transiter par la Pointe? Je vois absolument aucune idée là-dessus. Pour moi, je regarde le
plan, et c'est logique. Pourquoi qu'on s'obstine là-dessus? Ils le font rentrer de l'autre côté,
ils ressortent.

3250 Comme on a dit, un million qu'ils ont fait pour ce film-là. Je vais vous donner
l'exemple du type de chose qu'on a enduré, nous. On recevait une lettre à toutes les
semaines : « Bonjour, chers citoyens. Nous vous informons que dans la nuit de dimanche à
lundi, il y aura vol d'hélicoptère avec explosion et fusillade. Merci de votre bon consentement
au bon tournage du film. »

M. GAEL HOLLARD :

3255 Entre deux containers parce que sinon on peut pas tourner le son. Donc, il faut
attendre que les containers tombent puis après ils continuent le tournage.

M. PATRICK THIBAUT :

3260 Oui. Donc, j'essaie de m'en venir sur le terrain du CN par rapport à la logique en
arrière de tout ça. Lorsqu'ils font un développement de même, je veux dire, quand ils
vendent le terrain à un Groupe Mach, comme ça — moi, si j'achète un terrain demain à
Laval, ils vont me dire : tu as règlement municipal, d'ici un an, un an et demi, il va falloir que
3265 tu aies construit.

3270 Lorsque vous vendez à un groupe comme Mach, ils n'ont pas des obligations envers
les citoyens? Ils n'ont pas des obligations envers la Ville de Montréal? Et si j'ai bien compris,
oui, ils ont acheté à 1 dollar, mais là, c'est quoi? Dans ceux qui développent, là, la Ville de
Montréal va racheter un bout de terrain? Là, je comprends plus rien.

LA PRÉSIDENTE :

3275 Ça, j'avoue que j'ai pas suivi non plus, là. Ah, là, vous n'êtes pas tout seul à ne pas
avoir compris.

M. PATRICK THIBAUT :

3280 O.K., oui. Mais lorsqu'on continue dans le développement du terrain, il y a tellement de choses qui peuvent être faites. Il y a plein de gens qui sont arrivés avec des idées par rapport aux énergies alternatives, vertes, écologiques, et cetera.

3285 Écoutez, à la quantité qu'ils vont construire... si moi je vais acheter une pinte de lait chez IGA, elle me coûte tant. Si je vais chez Costco, tiens donc, elle coûte déjà moins cher. Je ne peux pas croire qu'au nombre de logements qu'ils vont construire, qu'ils ne peuvent pas avoir des prix puis faire quelque chose de novateur, puis pourquoi que la Ville de Montréal, quand ils vendent quelque chose à 1 piastre, ils mettent pas des : tiens, je te la vends 1 piastre, mais ton obligation c'est de rendre ça intéressant pour le reste des gens dans le quartier. Donc, ça, ce serait une autre chose.

3290 **LA PRÉSIDENTE :**

C'est le CN qui a vendu pour 1 piastre, pas la Ville.

M. PATRICK THIBAUT :

3295 Oui, oui. Le CN. En tout cas, c'est...

LA PRÉSIDENTE :

3300 Non, non, mais je comprends ce que vous voulez dire au fond. Ça va un peu dans le sens de ce que monsieur Nolet disait tantôt; il faut être capable de faire un bilan pour voir quels sont les avantages que les uns tirent puis les avantages que les autres devraient tirer. C'est ça un peu qui est...

3305 **M. PATRICK THIBAUT :**

Oui.

M. GAEL HOLLARD :

3310 Quitte à être dérangé par, admettons que le projet se fasse puis qu'il y ait une construction et tout, bien, c'est sûr qu'on s'attend aussi que, justement, que ce soit une urbanisation moderne puis que ça soit peut-être, justement, l'occasion de faire une urbanisation phare.

3315 Ici, au Canada, là, jusqu'à maintenant, ça a vraiment été des développements qui sont à l'américaine. On construit un centre commercial puis là on fait une banlieue tentaculaire. Bien là, ce qu'on voit, c'est un peu ça quand même aussi comme développement. C'est 20 % de parking, j'ai entendu dimanche, sur le site habitable?

3320 **LA PRÉSIDENTE :**

20 %? Ça m'étonnerait.

M. GAEL HOLLARD :

3325

Oui, c'est ça. Il me semble avoir entendu 20 %, quoi, c'est... ça fait quand même beaucoup de pieds carrés versus les jardins d'enfants qui n'arrivent pas à être entretenus dans nos quartiers.

3330 **LA PRÉSIDENTE :**

O.K. Est-ce que je peux vous demander de vous ramasser, là, le message final?

M. PATRICK THIBAUT :

3335

Ramasser tout ça? Bien, une dernière proposition, parce que là j'essaie de m'en tenir à la mise en valeur du site des ateliers du CN. Au lieu de faire des logements sociaux puis faire des beaux gros baraquements en brique beige, comme quelqu'un disait, pourquoi pas faire tout simplement des coopératives d'habitations où est-ce que, justement, les gens qui vont payer à peu près le même prix qu'ils paieraient dans un logement social, au moins que ses compétences, ses habiletés soient mises à profit, au moins pour qu'ils participent un peu plus.

3340

Je sais que des fois, il y a l'isolement dans ces genres de projet là, quelqu'un qui vient de déménager. Une coopérative d'habitation, ils sont obligés de participer, ils sont obligés d'être là et de s'investir dans la communauté. Une coopérative, je trouve que ça serait vraiment l'idéal.

3345

Puis en arrière de tout ça, bien, regardez, quand vous allez faire vos recommandations, quand vous allez écrire votre rapport — que j'espère qu'on va pouvoir lire en ligne à quelque part?

3350

LA PRÉSIDENTE :

3355

Absolument, c'est public.

M. PATRICK THIBAUT :

3360 Le mot « logique », juste regarder ça avec les yeux d'une logique pure et simple. Parce que nous, en tant que citoyens, dans un processus démocratique, on élit des gens, on les met là, parce qu'on espère qu'ils vont faire une bonne job. Moi, quand je travaille de 9 à 5, que je reviens à la maison, j'ai trois enfants, et que je m'occupe de ma famille, quand je suis obligé de faire des devoirs jusqu'à minuit pour lire tout ce que vous autres vous faites, les gens là-bas, c'est très, très, très ardu. Donc, on vous fait confiance et je sais, parce que je travaille dans un milieu scolaire, que le mot consultation, ça reste de la consultation.

3365 Comme vous disiez tantôt, tout ce qui a été bâti jusqu'à maintenant a été fait à partir de consultations, mais jusqu'à quel point les idées ont été retenues?

3370 Monsieur le conseiller municipal, l'ancien conseiller municipal, j'en reviens pas, avec toutes les idées, les choses qui n'ont pas... des choses logiques qui ont été proposées puis elles sont tassées du revers de la main, ça vient qu'on regarde la Ville, on est cynique, on trouve que ça n'a pas d'allure, puis c'est ça.

3375 Donc, je vous donnerais juste un mot pour rapailler tout ça : logique, s'il vous plaît.

LA PRÉSIDENTE :

Bon. Bien, ça va être le mot de la fin. Alors, merci beaucoup d'avoir participé.

3380 **(APPLAUDISSEMENTS)**

LA PRÉSIDENTE :

3385 Juste un petit mot pour ceux qui le veulent, n'oubliez pas, vous avez jusqu'au 6 février pour nous envoyer vos documents.

Au plaisir.

AJOURNEMENT

3390

* * * * *

Je, soussignée, YOLANDE TEASDALE, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des propos recueillis par moi au moyen du sténomasque, le tout selon la loi.

3395

ET J'AI SIGNÉ :

3400

Yolande Teasdale, s.o.

3405